

Rapport sur l'indice de genre en Afrique, 2019 :

Que nous apprend l'Indice de genre
en Afrique 2019 sur l'égalité des genres
et comment y parvenir ?

Mars 2020



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPEMENT



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Droits d'auteur © 2020 Groupe de la Banque africaine de développement et Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique

Tous droits réservés. Publié en mars 2020

Indice de genre en Afrique 2019

Ce document a été préparé conjointement par le Département Genre, femmes et société civile du Groupe de la Banque africaine de développement et la Division du genre, de la lutte contre la pauvreté et des politiques sociales de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Les appellations employées dans la présente publication n'impliquent de la part de la Banque et de la CEA aucune prise de position quant au statut juridique des pays ou territoires, ni quant au tracé de leurs frontières. Bien que tous les efforts aient été faits pour présenter des informations fiables, la Banque et la CEA déclinent toute responsabilité quant aux conséquences de leur utilisation.

Groupe de la Banque africaine de développement

Immeuble CCIA – Avenue Jean-Paul II - 01 B.P. 1387 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : (225) 20 26 36 56 - Courriel : gender-equality@afdb.org



TABLE DES MATIÈRES

Chapitre premier : Présentation de l'Indice de genre en Afrique	9
L'Indice de genre en Afrique (IGA)	11
Structure de l'Indice de genre en Afrique	12
Principales conclusions par secteur	14
Chapitre deux : Améliorer l'éducation et la santé des femmes et des jeunes filles	17
Améliorer l'éducation et la santé des femmes et des jeunes filles.	19
Devenir instruite et qualifiée	20
Des programmes innovants pour encourager la participation des filles à l'école	21
Santé et fécondité	23
Sécurité contre la violence, y compris la violence sexuelle	25
Préparer les jeunes femmes au marché du travail	26
Chapitre trois : Les jeunes femmes, l'emploi et l'agriculture	27
Les jeunes femmes et l'emploi	29
Trouver un emploi et gagner un salaire	30
Tâches ménagères et prise en charge des proches	31
Investir dans l'emploi	33
Multiplier les initiatives réussies afin de créer des emplois pour les jeunes femmes et les jeunes hommes	34
Chapitre quatre : Les femmes et l'agriculture	37
Les femmes et l'agriculture	39
Propriété foncière et droits de succession	39
Accès au crédit	41
Accès aux intrants et aux technologies	41
Faire en sorte que les femmes participent à la modernisation de l'agriculture africaine	44
Chapitre cinq : Les femmes, les changements climatiques et l'énergie	45
Effets des changements climatiques	46
Adaptation aux changements climatiques	46
Énergie	47
Des modes de cuisson propres	48
Chapitre Six : Représentation et autonomisation	51
Représentation et autonomisation	53
Parlement et gouvernement	54
Égalité devant la loi	54
Fonctions professionnelles et de gestion	54
Dirigeants du secteur privé	55
Organisations de femmes	55
Chapitre sept : Conclusion - prochaines étapes	57
Enseignements tirés des pays obtenant les meilleurs résultats	58
Cinq domaines thématiques : les écarts entre les genres et les leçons à tirer pour l'autonomisation des femmes et la promotion de l'égalité des genres	58
L'éducation et la santé des femmes	58
Les jeunes femmes et l'emploi	58
L'agriculture et les femmes	59
Changements climatiques et énergie	59
Représentation et autonomisation	59
Références	61
Annexes	63



Remerciements

Le « Rapport sur l'indice de genre en Afrique 2019 : que nous apprend l'Indice de genre en Afrique 2019 sur l'égalité des genres et comment y parvenir ? » est une publication conjointe de la Banque africaine de développement (la Banque) et de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Il a été élaboré sous la direction générale de Mme Thokozile Ruzvidzo, Directrice de la Division du genre, de la lutte contre la pauvreté et des politiques sociales de la CEA et de Mme Vanessa Mounzar, Directrice du Département Genre, femmes et société civile de la Banque ; et sous la direction de M. Koffi Marc Kouakou, Économiste statisticien principal sur le genre à la Banque et de M. Gonzaque Rosalie, Chargé d'affaires économiques à la CEA. Mme Ngoné Diop, Directrice du Bureau régional de la CEA en Afrique de l'Ouest, Mme Amel Hamza, Directrice de la Division du genre et de l'autonomisation des femmes à la Banque, et M. Basil Jones, Coordinateur du programme et de la politique de genre à la Banque en ont coordonné et supervisé la rédaction. Le Rapport a aussi bénéficié des précieuses contributions et des conseils de Mme Jennifer Blanke, Vice-Présidente du complexe « Développement agricole, humain et social » de la Banque.

L'équipe technique conjointe Banque-CEA était composée comme suit. Du côté la Banque : M. Koffi Marc Kouakou, Mme Sainabou Jallow, Mme Aissatou Dosso et M. Fiacre Dantondji Tossou. Du côté de la CEA : M. Gonzaque Rosalie, M. Maharouf Adedayo Oyolola et M. Selsah Pasali. Mme Amie Gaye et M. Jacques Charmes, consultants auprès de la Banque et de la CEA, ont apporté un soutien technique inestimable, sans lequel l'élaboration et la compilation de l'Indice et l'établissement du présent rapport n'auraient pas été possibles. L'ensemble de l'équipe de la Banque chargée des questions de genre et du Département des statistiques ainsi que l'équipe chargée de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes à la CEA ont apporté des contributions importantes.

La Banque et la CEA remercient Mme Amie Gaye de sa contribution intellectuelle à l'élaboration de la méthodologie de l'Indice de genre en Afrique, notamment la préparation de la note méthodologique et la compilation de la première version de l'Indice. M. Jacques Charmes a été le rédacteur en chef de la note méthodologique et du rapport analytique ; il a entrepris un examen approfondi de la qualité des données concernant les résultats préliminaires de l'Indice et a rédigé plusieurs sections sur les statistiques du budget-temps et les salaires. La Banque et la CEA souhaitent également saluer la contribution de Mme Elizabeth Wangui Goro et de Mme Saskia Wieringa, qui ont assuré l'édition de la note méthodologique et

du rapport analytique. Joanne Alston et Giulia di Porcia e Brugnera (Agulhas Applied Knowledge) ont été les principaux rédacteurs du rapport analytique.

La Banque et la CEA sont reconnaissantes des commentaires et des conseils reçus des participants à la réunion d'experts chargée d'examiner la version préliminaire du rapport, qui s'est tenue du 9 au 11 octobre 2018 à Abidjan. Il s'agit de : Wilgom Mordis (Angola) ; Houessou Asaba Gisele (Bénin) ; Didier Kambou (Burkina Faso) ; Jeanine Noyukuri (Burundi) ; Alicia Yonie de Cuit Note (Cabo Verde) ; Rosalie Ndjoukan Opre Niekou (Cameroun) ; Ismaïl Adoum Hamid (Tchad) ; Hamidou Said Ounaisi (Comores) ; Deza Akoisso Doria, Félicité Koutouan et Sylvie Gnanzou Nouethas (Côte d'Ivoire) ; Sekpu Tidiani Konaté (Djibouti) ; Hanam Hassan Hussein Attia (Égypte) ; Dlamini Nolwazi (Eswatini) ; Abbay Getachew Kekeba et Yunnie Worku Nega (Éthiopie) ; Omar C.F. Kebbeh (Gambie) ; Bernice S. Ofosu-Baadu (Ghana) ; Sidibe Lamine (Guinée) ; Nunes da Silva Costa Andieia (Guinée-Bissau) ; Rosemary U. Kongani (Kenya) ; Masoiu Joyce Motlomelo (Lesotho) ; Richard Chakhame et Glory Nyezgeko Mshali (Malawi) ; Dharsing Pothegadoo (Maurice) ; Luisa A.F. Macuocue et Wanisia Khossa (Mozambique) ; Martha Mbombo, Penoshinge Inamuvulwa Shilililifa et Liina Kafidi (Namibie) ; Ibrahim Samaela Issa et Djiibo Hama Ramatou (Niger) ; Oloyede Oluyemi (Nigéria) ; Venuste Nkurunziza (Rwanda) ; Heng Dos Santos Pinheiro (São Tomé-et-Principe) ; Diouf Mahmoud (Sénégal) ; Mahawa Konde et Umaru Kemoh Kabba (Sierra Leone) ; Abdinasir Roble Abukar (Somalie) ; Otware Mark Odufa (Soudan) ; William H. Sekule (République-Unie de Tanzanie) ; Fankeba Souradjo (Togo) ; Fechichi Avbia (Tunisie) ; Grace Bulenzi Gulere et Josephine Candin (Ouganda) ; Trust Tom Haaleka (Zambie) ; Tinashe Enock Mwadiwa et Stephen Nyaruwata (Zimbabwe) ; Jean-Marie Hakiiziimana (OIT) ; Oulimata Sarr, Papa Seck, Bobo Mamadou Diallo, Sylvie Gougoua, Yeukai Huchu, Dominique Muchochori Kanobana, Christopher Kuonqui, Seyni Yaye Maïouna, Volsvie George M. Mbewe, Sadamanda Mitra, Jean-Jacques Nigbaramou, Madeleine Kouakou Novie, Joshua M. Musyimi Umaru Samai, Fatmata Sesay et Zesira Zibombo Gerdes (ONU-Femmes) ; Isabelle Boukinda Nzaou (CEMAC) ; Annemarije Kooijman (ENERGIA - Hivos) ; Jessica Gardner (Experte indépendante /Australie) ; Philomena Efua Nyarko (Experte indépendante, Ghana) ;

L'équipe conjointe remercie la Section des systèmes de gestion de l'information géospatiale de la CEA, qui a établi les cartes récapitulant les résultats globaux de l'Indice.

Mme Vanessa Mounzar

Directrice du Département Genre, femmes et société civile, de la Banque africaine de développement

Mme Thokozile Ruzvidzo,

Directrice de la Division du genre, de la lutte contre la pauvreté et des politiques sociales de la Commission économique pour l'Afrique

Avant-propos

L'autonomisation des jeunes filles et des femmes est cruciale pour l'avenir de l'Afrique. Pour concrétiser ses ambitions de développement, l'Afrique doit exploiter les compétences, l'énergie et la créativité de tous ses citoyens, permettant ainsi aux femmes et aux hommes de réaliser tout leur potentiel. Plus les femmes seront en mesure de participer pleinement à la vie économique et sociale, plus elles contribueront à accroître la prospérité de l'Afrique.

Principales institutions du continent, le Groupe de la Banque africaine de développement et la Commission économique pour l'Afrique soutiennent que l'égalité des genres permettra de parvenir au développement durable des pays membres régionaux. Les pertes de richesse dues aux inégalités de genre sont colossales et nuisent aux résultats économiques de chaque pays. Il est donc impératif de militer pour l'autonomisation des femmes au moyen d'informations appropriées pour parvenir à une répartition équitable de cette richesse. Pour une croissance plus efficace, il faut disposer de données permettant d'aborder correctement les disparités fondées sur le genre et d'y remédier afin que personne ne soit laissé de côté.

L'Indice de genre en Afrique réunit des données montrant les disparités fondées sur le genre en matière d'emploi et de revenu. Il compare l'égalité des chances économiques en mesurant le taux d'activité des femmes et des hommes, leurs salaires et leurs parts de revenus et de propriété des entreprises. Il fournit des chiffres sur l'emploi total, l'emploi vulnérable et le chômage des jeunes, ventilés par sexe. En outre, l'Indice présente des données sur les salaires moyens des hommes et des femmes, leur accès au crédit et leur participation aux entreprises.

Cela est très important actuellement, car les données et les statistiques sur le genre font la lumière sur des aspects longtemps sous-estimés, révélant des inégalités structurelles. L'Indice fournit des outils utiles qui permettent non seulement d'associer les parties prenantes, mais aussi de pouvoir leur demander des comptes sur les engagements qu'ils ont pris, d'obtenir leur soutien et de les aider à concevoir leurs plans. Les données montrent qu'en 2019 en Afrique, les femmes demeurent moins instruites, essentiellement aux niveaux secondaire et tertiaire, moins représentées dans les instances dirigeantes nationales et moins

actives dans l'économie formelle. Des données fiables constituent un outil important, grâce auquel les législateurs, les décideurs politiques, les institutions de développement, la société civile, le secteur privé, les chercheurs, les universitaires et les citoyens peuvent engager un dialogue politique fondé sur des éléments probants et mener des opérations à fort impact. Des progrès significatifs ont été accomplis sur le continent en matière d'égalité des genres, mais il faut redoubler d'efforts pour exploiter pleinement le potentiel du capital humain de l'Afrique.

Nous sommes ravis de présenter une nouvelle édition de l'Indice de genre en Afrique, produit pour la première fois conjointement par la Banque africaine de développement et la Commission économique pour l'Afrique. Réunissant les données de 51 des 54 pays africains, l'Indice présente un tableau complet de l'égalité de genre sur le continent aujourd'hui, ainsi que des progrès tendant à combler les disparités fondées sur le genre, dans des domaines allant de l'éducation et de la santé à l'emploi, aux salaires, à la participation à la vie politique et aux rôles de direction. Il présente également des différences marquées entre les régions, ce qui suggère un lien entre l'égalité des genres, la stabilité et la prospérité économique.

Ce rapport analyse les tendances de l'Indice de genre en Afrique et évalue ce qu'il faudrait faire pour accélérer les progrès en matière d'égalité des genres sur le continent et dans tous les secteurs. Il met en évidence les domaines où le leadership est le plus nécessaire aux niveaux national, régional et international et formule des recommandations concernant les orientations et les investissements susceptibles de changer le statu quo et de générer des gains pour tous les Africains.

« Nous avons pour vision un Indice de genre en Afrique qui suscite le dialogue et un débat éclairé sur l'égalité des sexes aux niveaux national et régional. Nous espérons également que l'Indice enrichisse et éclaire la concertation mondiale partout où le développement de l'Afrique est à l'ordre du jour ».

Comblant les disparités de genre n'est pas un jeu à somme nulle, mais ouvre la voie vers un avenir où tout le monde est gagnant. L'égalité des genres est une question d'efficacité et de compétitivité économiques, entraînant d'autres résultats clefs en matière de développement.

Mme Vanessa Mounzar

Directrice du Département Genre, femmes et société civile, de la Banque africaine de développement

Mme Thokozile Ruzvidzo,

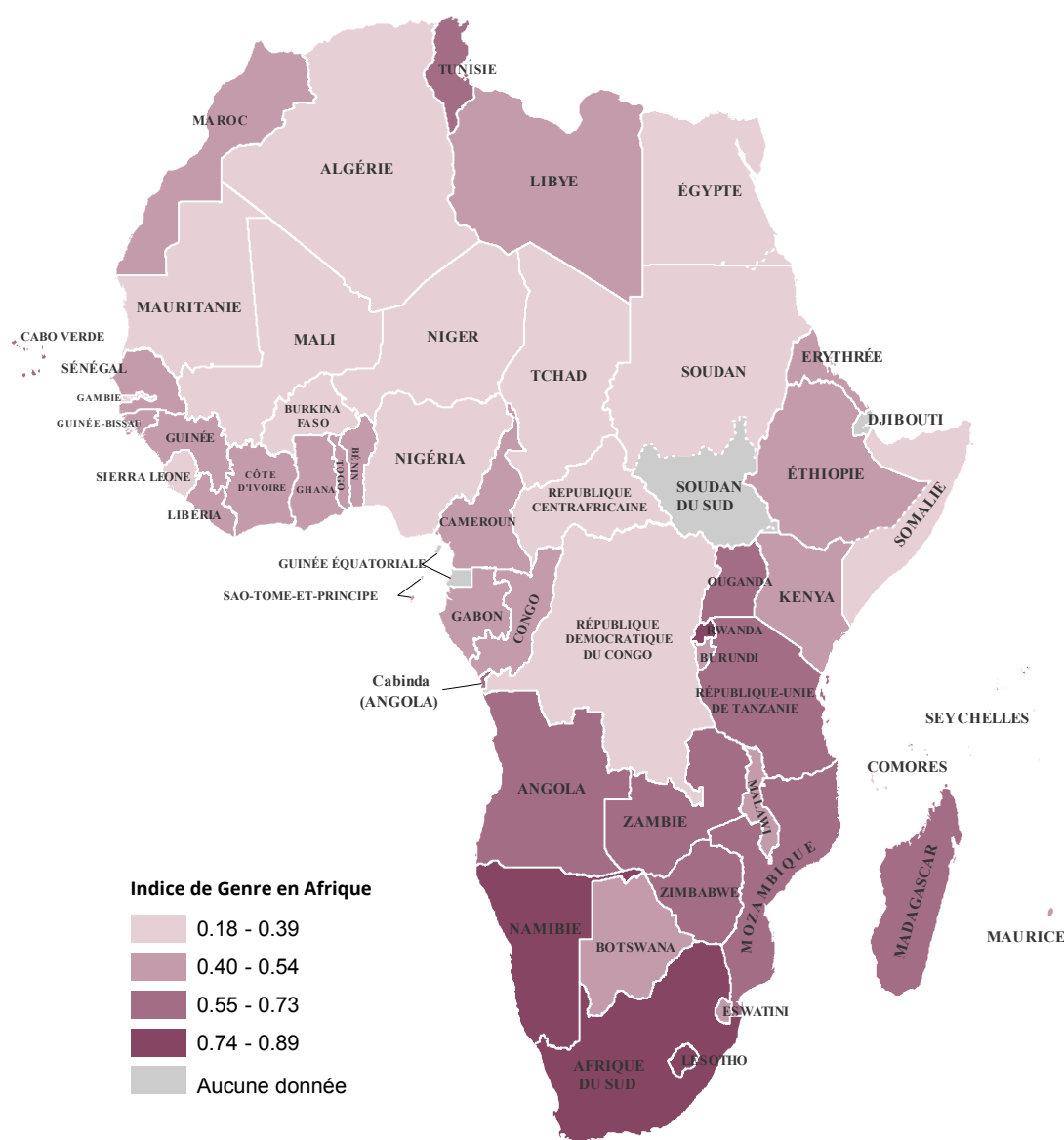
Directrice de la Division du genre, de la lutte contre la pauvreté et des politiques sociales de la Commission économique pour l'Afrique

Chapitre premier

PRÉSENTATION DE L'INDICE DE GENRE EN AFRIQUE

Vue d'ensemble : résultats globaux 2019

Les scores de l'Indice de genre en Afrique pour 2019 varient de 24,0 % à 79,7 %, le score moyen étant de 48,6 %. Il en résulte un écart global de 51,4 % entre les genres. La participation des femmes a considérablement progressé dans les domaines couverts par l'Indice, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour parvenir à l'égalité. Au niveau régional, les différences sont notables. C'est dans la région du Sahel que la situation reste préoccupante.



Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

La frontière définitive entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas encore été déterminée.

Carte établie par la Section des systèmes de gestion de l'information géographique de la CEA, 2019

Source des données : CEA, BAD (2019)

Un score de 1 représente la parité entre les femmes et les hommes.

Un score entre 0 et 1 signifie que l'inégalité de genre est en faveur des hommes, alors qu'un score supérieur à 1 signifie que les femmes s'en sortent mieux que les hommes.

VUE D'ENSEMBLE : PRÉSENTATION DE L'INDICE DE GENRE EN AFRIQUE

Les femmes de la génération actuelle définiront le destin de l'Afrique. En effet, une nouvelle génération de jeunes femmes a atteint l'âge adulte, affichant un niveau d'éducation plus élevé que jamais et prête à jouer un rôle actif dans la communauté, dans l'économie et dans le leadership national. Ces jeunes femmes évoluent dans un contexte de mutations économiques, sociales, environnementales et technologiques sans précédent. Le moment est propice à la redéfinition du rôle des femmes africaines.

Pourtant, celles-ci font encore face à bien des obstacles pour réaliser leur potentiel, comme les femmes le font de diverses manières partout ailleurs. Elles se heurtent à des obstacles sur le lieu de travail et dans l'agriculture, ainsi que dans l'accès aux infrastructures, aux services et aux débouchés économiques. Elles subissent des normes et pratiques culturelles restrictives et des lois discriminatoires. Elles sont particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques.

Ces obstacles sapent les moyens de l'ensemble de la société, hommes comme femmes, mais touchent ces dernières souvent de manière disproportionnée. Ils empêchent la réalisation de leur potentiel et ils entravent la poursuite des objectifs de développement durable et minent le véritable potentiel de développement de l'Afrique.

L'Indice de genre en Afrique a été produit conjointement par la Banque africaine de développement (la Banque) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Cet indice commun est marqué par la mise en œuvre des objectifs de développement durable, du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Mais aussi, et surtout, l'Indice est marqué par les résultats de la Conférence régionale africaine sur l'examen après 25 ans de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (Beijing+25) qui vient de s'achever et qui a mis l'accent sur les progrès enregistrés en Afrique, mais aussi sur les défis persistants, voire les questions émergentes.

Il s'appuie sur les indices de genre précédents produits par les deux organisations. Plus complet, il couvre tous les pays africains. Il rassemble des données quantitatives sur de nombreux aspects de l'égalité des genres dans chaque pays et dresse un tableau précis à l'intention des décideurs et de tous les défenseurs des droits et des perspectives des femmes.

À partir des résultats de l'Indice, le présent rapport fait le point sur les progrès accomplis en Afrique en matière d'égalité des chances des femmes et des hommes, d'accès aux services et de participation à la vie civile et politique. Il s'appuie aussi sur un examen des initiatives et des politiques africaines qui favorisent l'égalité des genres, ainsi que sur un ensemble d'études de cas découlant du soutien d'ONU-Femmes et de la Banque aux pays africains. Le rapport met l'accent sur cinq domaines : femmes et éducation et santé, jeunes femmes et emploi, développement agricole, changements climatiques et énergie, et leadership.

L'Indice de genre en Afrique (IGA)

C'est le résultat de la première collaboration de la CEA et de la Banque portant sur un indice de genre destiné à tous les pays africains. Les données proviennent des instituts nationaux de statistique et ont été validées par des experts nationaux à un atelier technique régional tenu en octobre 2018. L'Indice s'appuie sur l'expérience acquise par les deux organisations en matière d'élaboration d'indices de genre. Sa préparation à ce stade s'inscrit dans le cadre d'une attention renouvelée accordée à l'utilisation des données provenant d'Afrique pour étayer les politiques et les actions, comme l'indique le rapport de l'ONU sur la révolution des données en Afrique. Même si les données ont été collectées pour l'ensemble des 54 pays africains, trois pays (Djibouti, Guinée équatoriale et Soudan du Sud) n'ont pas été inclus dans la compilation de l'IGA, au niveau global comme au niveau régional, en raison d'un trop grand nombre de variables manquantes, qui auraient nécessité trop d'imputations. Cependant, les données (originales et imputées) de ces trois pays sont incluses dans la base de données de l'IGA.

L'Indice sera publié tous les trois ans. Il mesure la parité entre les femmes et les hommes dans les dimensions économique, sociale et de représentation et autonomisation. Chacune des trois dimensions comprend de multiples indicateurs. Les pays sont notés dans chaque dimension, puis globalement, sur une échelle de 0 à 1. Une valeur

de 1 indique une égalité parfaite entre les femmes et les hommes dans la dimension concernée, et 0 l'inégalité parfaite, tandis qu'une valeur supérieure à 1 indique que les femmes s'en sortent mieux que les hommes (l'inégalité fait mal aux hommes). Plus une valeur est proche de 1, moins l'inégalité entre les femmes et les hommes est importante.

Encadré 1 : Les trois dimensions de l'Indice de genre en Afrique

La dimension économique détermine si les femmes et les hommes ont des chances économiques égales. Elle mesure les inégalités de genre en matière d'accès au marché du travail, de salaires et de revenus, de propriété des entreprises et d'accès aux ressources productives.

La dimension sociale mesure les disparités d'accès à l'éducation et aux services de santé. Elle détermine si filles et garçons ont un accès égal dans ces deux domaines, et atteignent les niveaux d'éducation et de santé qui leur permettent de participer pleinement à la vie économique et sociale.

La dimension « représentation et autonomisation » mesure le degré de participation des femmes et des hommes aux processus et organes de décision de leur pays, et détermine si les femmes et les hommes sont représentés à égalité dans les institutions politiques.

Les scores de l'Indice fournissent des données tant sur les progrès généraux accomplis en vue de l'égalité des genres dans les pays africains que sur les domaines où les femmes rencontrent les obstacles les plus importants à une participation égale à la vie sociale, économique et politique.

Structure de l'Indice de genre en Afrique

L'Indice se concentre sur la mesure des inégalités (disparités) de genre en matière de moyens essentiels à un "fonctionnement" élémentaire sans lequel d'autres aspects du progrès humain seraient problématiques. Comme mentionné ci-dessus, l'Indice comporte trois dimensions économique, sociale, et de représentation et autonomisation (tant politique qu'institutionnelle). Pour chaque dimension, la sélection des indicateurs repose sur quatre grands principes : la solidité analytique, la mesurabilité, la couverture géographique et la

pertinence par rapport au phénomène mesuré et à la relation entre eux. La sélection des indicateurs est également influencée par la disponibilité des données. Les indicateurs sélectionnés sont les meilleurs dont on dispose aux niveaux national et international. Les données utilisées pour la construction de l'Indice sont les plus récentes dont on dispose pour les périodes allant de 2010 à 2019. Les dimensions et les indicateurs qui les mesurent sont présentés au tableau 1.



Tableau 1 : Récapitulation des dimensions, sous-composantes et indicateurs les mesurant

Dimensions	Sous-composantes	Indicateurs
Économique	Participation au marché du travail et résultats	Taux d'activité (15 ans et plus+)
		Part de l'emploi rémunéré dans l'emploi total
		Emploi vulnérable
		Taux de chômage des jeunes (15 à 24 ans)
		Salaires et traitements de tous les secteurs, y compris les revenus des entreprises familiales dans les secteurs formel et informel
	Accès aux ressources	Accès au crédit auprès des institutions financières formelles et informelles
	Gestion	Proportion d'entreprises dans lesquelles des femmes détiennent une participation
		Proportions de hauts fonctionnaires et de cadres
Sociale	Éducation	Taux d'achèvement des études primaires, du premier et du second cycles de l'enseignement secondaire
		Taux d'obtention de diplômes de l'enseignement supérieur
		Diplôme d'études supérieures en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques
	Santé	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
		Espérance de vie à la naissance
		Taux de prévalence du VIH
Représentation et autonomisation	Parlements nationaux	Proportions de femmes et d'hommes
	Portefeuilles ministériels	Proportions de femmes et d'hommes
	Propriété foncière bâtie et non bâtie.	Proportions de femmes et d'hommes
	Gestion	Proportion de femmes et d'hommes aux postes de direction des entreprises
		Proportion de femmes et d'hommes aux postes de cadres, de professionnels et de techniciens

Conclusions générales

Les scores de l'Indice de genre en Afrique pour 2019 varient de 24 % à 79,7 %, le score moyen étant de 48,6 %. Il en résulte un écart global de 51,4 % entre les genres. La participation des femmes a considérablement progressé dans les domaines couverts par l'Indice, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour parvenir à l'égalité. Le tableau ci-dessous présente quelques constatations générales.

Au niveau régional, les différences sont notables. Les scores moyens montrent que l'Afrique australe présente moins d'inégalités entre les femmes et les hommes, son score étant de 61,3 %. L'Afrique du Nord, l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest affichent les scores régionaux les plus faibles, respectivement 40,3 %, 42,1 % et 43,7 %, ce qui dénote une forte inégalité de genre. Le score régional de l'Afrique de l'Est est de 51,8 %.

Il est également intéressant d'examiner les scores au niveau des communautés économiques régionales (CER) (voir la liste des pays membres à l'annexe 1) : la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) présentent moins d'inégalités (respectivement 60,1 % et 57,9 %), suivies du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) (dont les scores respectifs de 49,7 % et 47,2 %, sont très proches de la moyenne africaine : 48,6 %). Viennent ensuite la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union du Maghreb arabe (UMA), respectivement 43,7 % et 42,9 %. Le G5 Sahel a le score le plus bas, seulement 32,4 %.

En général, les pays qui affichent les scores les plus élevés tendent à montrer une plus grande égalité entre les hommes et les femmes dans les trois dimensions. Toutefois, l'Afrique du Nord présente une plus grande égalité des genres dans la dimension sociale, notamment en ce qui concerne les indicateurs de santé et d'éducation, bien que les femmes

participent beaucoup moins que les hommes à l'économie et aux rôles de direction.

Principales conclusions par secteur :

• Emplois :

L'écart entre les genres en matière d'emploi vulnérable est de 70,7 %, et celui en matière de participation aux entreprises d'environ 44,3 %. Les jeunes femmes sont plus susceptibles que les jeunes hommes d'occuper un emploi informel, mal rémunéré et vulnérable. L'Indice de genre en Afrique recommande, entre autres, pour améliorer l'accès des femmes aux emplois formels, de s'attaquer aux attentes traditionnelles concernant les rôles liés au genre en matière de travail domestique non rémunéré, de garantir des services de garde d'enfants abordables et des congés de maternité rémunérés, et d'investir dans les services d'infrastructure afin de libérer les femmes pour qu'elles puissent travailler et être des entrepreneures.

• Agriculture :

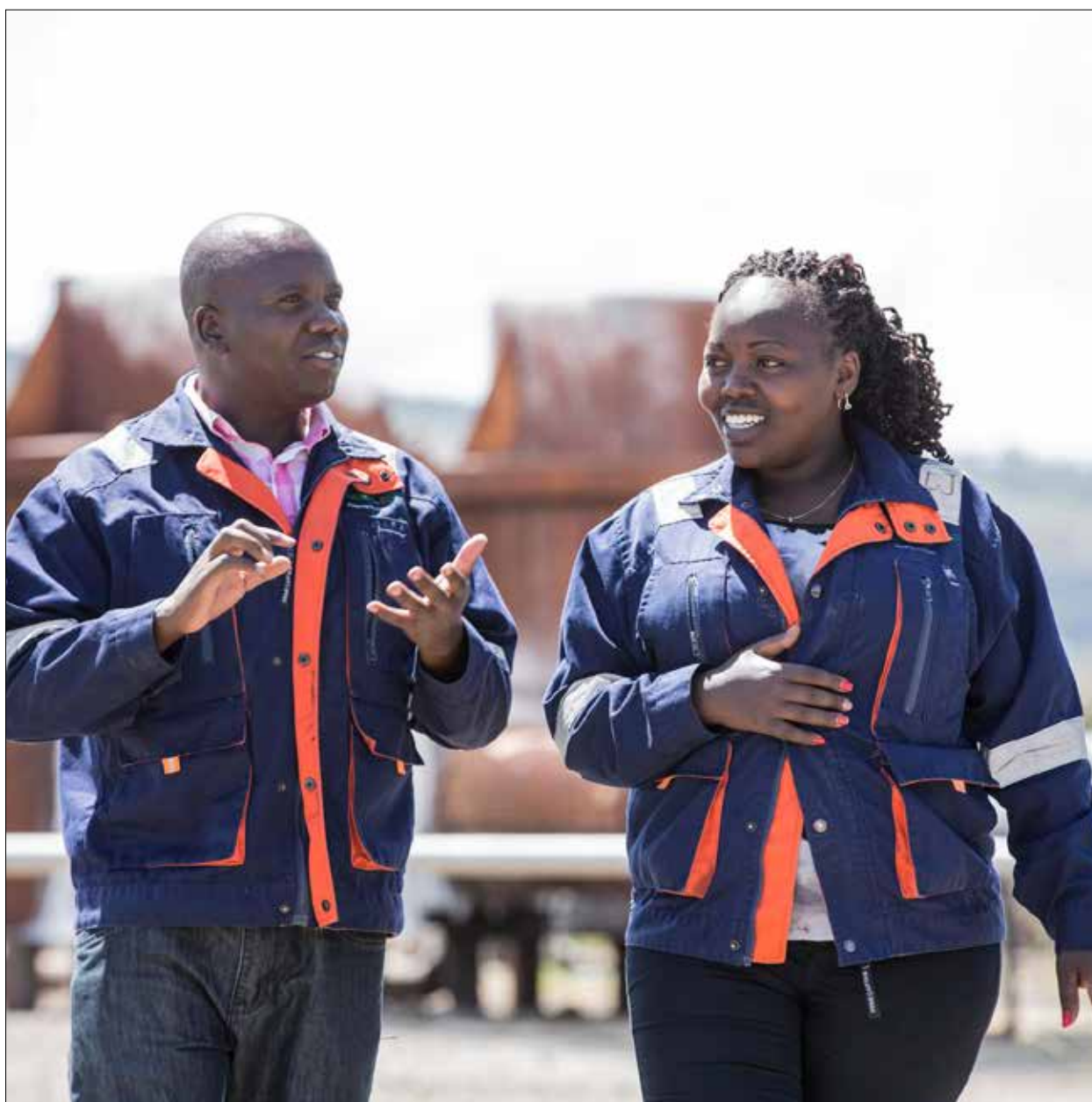
L'inégalité des droits fonciers est un des principaux facteurs de l'inégalité de genre en Afrique. Les femmes ont généralement moins accès au crédit que les hommes, ce qui est souvent dû à un manque d'actifs pouvant servir de garantie et constitue un obstacle majeur à l'investissement. Selon les résultats de l'Indice, l'écart en matière d'accès au crédit est de 73,4 %, et celui en matière de propriété d'une maison et/ou d'un terrain est estimé à 22,9 %. Le manque de financement que rencontrent les agricultrices les maintient souvent prisonnières de la pauvreté et de l'agriculture de subsistance – en particulier face aux aléas climatiques. Afin d'autonomiser les femmes dans le secteur agricole – elles constituent 70 % des femmes africaines –, il est recommandé entre autres, en se fondant sur l'Indice, d'améliorer leur accès à la terre et aux droits fonciers, de leur fournir des crédits abordables et de les faire bénéficier de l'augmentation du commerce transfrontalier.

• Représentation et autonomisation :

Dans les secteurs privé et public, les postes de décision les plus élevés restent essentiellement entre

les mains des hommes. L'écart entre les genres au sein des cadres, des professionnels et des techniciens est de 41,4 %, alors qu'il est d'environ 25,3 % pour la représentation parlementaire, et de 22,9 % pour les cadres supérieurs des entreprises. Pourtant, il est important de diversifier les rôles de direction. Les parlements comptant une plus grande proportion de femmes tendent à promouvoir une législation qui répond aux besoins de celles-ci et favorise l'égalité de genre. Les entreprises dont le

conseil d'administration compte une plus forte proportion de femmes obtiennent de meilleurs résultats financiers. Il en résulte des cercles vertueux, car ces dirigeantes sont des modèles pour les filles et les jeunes femmes. Il est donc important de prendre activement des mesures de lutte contre l'inégalité de genre dans les instances dirigeantes publiques et privées – les quotas fondés sur le genre ont fait leurs preuves.



Principales conclusions tirées des scores de l'Indice de genre en Afrique 2019

Le score de l'Indice de genre en Afrique a été de 48,6 % sur une échelle de 0 à 1. Même si les filles et les femmes ont vu leurs perspectives améliorées dans certains pays, ce résultat global montre qu'il subsiste sur le continent d'importantes inégalités fondées sur le genre.

Score moyen par dimension sociale, économique, et de représentation et autonomisation

	Score moyen de l'Indice : ratio femmes/hommes (0-1, 1 étant la parité entre les femmes et les hommes)
Économique	61,7 %
Éducation	90 %
Santé	106 %
Sociale	96,6 %
Représentation et autonomisation	21,3 %

Exemples d'écarts entre les genres

Indicateur	Score moyen de l'IGA Ratio femmes/hommes (en pourcentage)	
Éducation de base	96,2	
Alphabétisation des jeunes	86,8	
Jeunes employés	90,3	
Participation aux entreprises	44,3	
Accès au crédit	73,4	
Propriété d'actifs	22,9	
Cadres supérieurs d'entreprise	22,9	
Parlementaires	25,3	
Cadres, professionnels, techniciens	41,4	

Les inégalités de genre varient considérablement selon les indicateurs. Elles ne sont pas directement comparables, mais le message est clair. Les inégalités en matière d'éducation de base sont actuellement faibles, le nombre de filles ou de garçons qui terminent l'enseignement de base étant pratiquement le même. Dans le même temps, beaucoup moins de filles que de garçons étudient les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, et les filles qui savent lire et écrire sont moins nombreuses que les garçons.

En ce qui concerne les jeunes employés, l'écart entre les genres est de 9,7 %. Mais il est beaucoup plus important s'agissant des jeunes femmes et des jeunes hommes ayant un emploi formel, dans le commerce et les entreprises, ce qui montre que les jeunes femmes sont plus susceptibles que les jeunes hommes d'occuper des emplois informels et vulnérables.

Les femmes ont généralement moins accès au crédit que les hommes, ce qui constitue un obstacle majeur à l'investissement dans l'agriculture, l'agrobusiness et les entreprises. Le manque de financement que rencontrent les agricultrices les maintient souvent prisonnières de la pauvreté et de l'agriculture de subsistance – en particulier face aux aléas climatiques. En outre, les femmes possèdent moins d'actifs que les hommes.

La prise de décision dans les entreprises reste essentiellement entre les mains des hommes et non des femmes, l'écart étant important et le score de l'Indice n'étant que de 22,9 %. À quelques exceptions près, les hommes sont les principaux représentants siégeant au parlement. La plupart des cadres, professionnels et techniciens africains sont des hommes : le score de l'Indice est de 41,4 %.

Les chapitres suivants traitent de ce que l'Indice de genre en Afrique nous apprend sur les cinq thèmes prioritaires, les cinq grandes priorités de développement de l'Afrique. Nous examinons les données sur l'éducation et la santé des femmes et des filles, l'accès des jeunes femmes à l'emploi, les femmes dans le secteur agricole en mutation, les femmes défavorisées par les changements

climatiques et l'accès à l'énergie, et les femmes et le leadership dans la société. Dans le cadre de ces thèmes, nous présentons des exemples de politiques qui renforcent l'autonomie des filles et des femmes et qui promeuvent l'égalité entre les hommes et les femmes. Nous formulons dans les encadrés des recommandations sur les actions prioritaires.

Chapitre deux

AMÉLIORER L'ÉDUCATION ET LA SANTÉ DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES

AMÉLIORER L'ÉDUCATION ET LA SANTÉ DES FEMMES ET DES JEUNES FILLES.

Une bonne éducation et une bonne santé sont essentielles à l'autonomisation des femmes et des filles africaines. Elles améliorent leur qualité de vie et leur permettent d'être productives. En Afrique, les filles et les garçons africains ont-ils un accès égal à l'éducation et à la formation ? Les filles et les femmes accèdent-elles aux soins de santé dont elles ont besoin pour pouvoir réaliser leurs aspirations ?

En plus de ces questions, nous examinons dans ce chapitre l'importance d'investir dans les filles et les femmes. À partir des résultats de l'Indice dans la dimension sociale, nous analysons de quelle manière les inégalités de genre en matière d'éducation et de compétences, ainsi que la mauvaise santé, la nutrition et la sécurité personnelle affectent la vie des femmes et des

filles. Nous soulignons à quel point il est important de renforcer l'égalité des genres en sciences, en technologie, en ingénierie et en mathématiques. Nous prenons aussi en considération l'incidence de la violence et la menace de violence à l'égard des filles et des femmes.

Nous examinons des exemples de politiques et de programmes qui investissent dans le développement humain des filles et des femmes, pour améliorer leur qualité de vie et leur permettre d'être plus productives et de participer plus activement au monde d'aujourd'hui. Les femmes en bonne santé et instruites contribuent également à améliorer le bien-être de leurs enfants et, de cette façon, ont un impact sur le développement humain, social et économique des générations futures.

Indice de genre en Afrique – dimension sociale

Pour calculer l'inégalité de genre en matière d'éducation et de formation, l'Indice compare les taux d'achèvement par les filles et les garçons des études primaires, ainsi que du premier et du second cycle de l'enseignement secondaire. L'Indice fournit des données ventilées par sexe concernant les taux d'obtention de diplômes de l'enseignement supérieur et l'alphabétisation des 15-24 ans. Il fournit également des chiffres sur les diplômés en sciences, en technologie, en ingénierie et en mathématiques, les enfants déscolarisés et les jeunes qui ne sont ni étudiant, ni employé, ni stagiaire. Cependant, trop de pays ne disposant pas de cette dernière catégorie de données, celles-ci n'ont pas été incluses dans le calcul de l'Indice.

La dimension sociale de l'Indice de genre en Afrique présente une série de mesures sur la santé et le statut social des femmes, de la mortalité maternelle aux mariages d'enfants, en passant par les besoins non satisfaits dans le domaine du planning familial. Y figurent également des données sur l'expérience des femmes en matière de violence, y compris les mutilations génitales féminines, tirées de sources diverses, notamment la fiche d'évaluation de l'égalité des sexes en Afrique et les données de l'UNICEF.

Dans l'ensemble, les résultats de l'Indice de genre en Afrique nous indiquent que les filles et les femmes africaines continuent d'être désavantagées en matière d'éducation et de formation. Elles font face à des obstacles d'ordre sanitaire et sont plus vulnérables à la violence, notamment à la violence sexuelle. Le score moyen de l'Indice de genre en Afrique concernant la dimension sociale est de 96,6 % (sur une échelle de 0 à 1) et il varie considérablement d'un pays à l'autre (de 54,8 % à 129,4 %), ce qui reflète de grandes différences

de services et de perspectives dont disposent les femmes africaines.

Toutefois, dans 11 des 54 pays africains pour lesquels les données sont disponibles, les scores de la sous-dimension « santé » montrent que les hommes sont désavantagés par rapport aux femmes. Ils reflètent une espérance de vie plus élevée chez les femmes que chez les hommes et un retard de croissance plus faible des filles de moins de 5 ans que des garçons.

Devenir instruite et qualifiée

Encadré 2 : Ratios moyens femmes/hommes des indicateurs de l'éducation (scores de l'IGA en pourcentage)

Achèvement des études primaires	96,2
Achèvement du premier cycle de l'enseignement secondaire	88,7
Achèvement du second cycle de l'enseignement secondaire	86,5
Diplôme de l'enseignement supérieur	85,8
Diplômés en sciences, en technologie, en ingénierie et en mathématiques	37,9 (20 countries)
Taux d'alphabétisation des jeunes	86,8

Investir dans l'éducation et la formation des filles présente des avantages sociaux et économiques évidents et concrets. L'éducation des filles les prépare au travail et à l'entreprise et contribue à augmenter leurs revenus tout au long de leur vie. En Afrique, l'éducation apporte également aux filles, à leurs familles et à leurs communautés des avantages sanitaires, sociaux et économiques. Elle contribue à réduire la mortalité infantile et maternelle, à diminuer le nombre de mariages d'enfants et l'incidence du VIH/sida et du paludisme, ainsi qu'à accroître la productivité agricole, la résistance aux catastrophes naturelles et l'autonomisation des femmes.³

Enseignement primaire. Depuis le début du siècle, la proportion de filles africaines qui reçoivent une éducation primaire s'est considérablement améliorée. L'Indice de genre en Afrique montre qu'un nombre presque égal de garçons et de filles achèvent désormais l'éducation de base (IGA de 96,2 %) et que dans certains pays, par exemple au Royaume d'Eswatini, il y a davantage de filles que de garçons à l'école primaire (IGA de 128,7 %). Dans plusieurs pays, les filles qui achèvent leurs études primaires sont moins nombreuses que les garçons, c'est le cas en Angola (IGA de 53,3 %) et au Soudan du Sud (IGA de 47,4 %) ; dans vingt-cinq pays, le taux d'achèvement des études des filles par rapport aux garçons est inférieur à la parité. Toutefois, dans l'ensemble, l'égalité des genres concernant la fin des études primaires s'est considérablement améliorée, ce qui constitue une réalisation majeure. **Dans l'enseignement secondaire,** l'écart entre les genres se creuse en matière d'achèvement des études. Dans 15 pays, la situation est inversée, car il y a autant sinon davantage de filles que de garçons qui poursuivent leurs études jusqu'à la fin du second cycle de l'enseignement secondaire (par exemple, en Algérie, à Maurice, au Maroc, en Afrique du Sud, en Tunisie). Pourtant, dans l'ensemble, les scores de fin d'études secondaires

montrent un écart important entre les genres, le ratio femmes/hommes étant de 88,7 % pour le premier cycle du secondaire et de 86,5 % pour le second cycle (encadré 2).

Les filles se heurtent souvent à plus d'obstacles que les garçons pour fréquenter l'école et terminer leurs études Les familles peuvent, pour des raisons financières et de culture, choisir de scolariser les garçons plutôt que les filles. Celles-ci assument alors des tâches ménagères, des tâches domestiques ou contribuent aux travaux agricoles saisonniers. En outre, les adolescentes peuvent rester à la maison en raison des longues distances à parcourir, de la mauvaise qualité de l'eau et des installations sanitaires à l'école, ou du manque de serviettes hygiéniques⁴.

Le mariage d'enfants entraîne également la déscolarisation des filles. Parmi les jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans en Afrique subsaharienne, 12 % ont été mariées avant l'âge de 15 ans. Dans certains pays, plus d'un quart des jeunes femmes sont mariées lorsqu'elles sont enfants, malgré les lois interdisant cette pratique. C'est en partie pourquoi l'écart entre les genres chez les enfants déscolarisés est plus important dans les pays pauvres.

Le taux d'alphabétisation des jeunes (IGA de 86,8 %) varie considérablement d'un pays à l'autre. Dans plusieurs pays, le taux d'alphabétisation des jeunes femmes est nettement supérieur à celui des jeunes hommes, c'est notamment le cas au Lesotho (IGA de 122,1 %), au Zimbabwe (IGA de 107,7 %), au Rwanda (IGA de 103,7 %) et au Gabon (IGA de 102,8 %). Dans d'autres, tels que la République centrafricaine (IGA de 36,0 %), le Tchad (IGA de 41,2 %) et la Guinée (IGA de 43,6 %), de fortes traditions culturelles ou religieuses ont produit de très faibles taux d'alphabétisation des jeunes femmes.

Des programmes innovants pour encourager la participation des filles à l'école ⁵

La réduction ou la suppression des frais et coûts associés aux études primaires et secondaires peut avoir une incidence majeure sur la participation des filles à l'école, comme on l'a vu au Malawi et en République-Unie de Tanzanie. Les travaux de recherche montrent que le fait de payer des frais relatifs, par exemple, aux uniformes scolaires au Kenya et aux repas scolaires au Burkina Faso et en Ouganda a permis d'augmenter la fréquentation des filles et de réduire les taux d'abandon.

Le fait de payer une année supplémentaire de scolarité, grâce à une bourse, amène moins de filles à se marier et avoir des enfants. Par exemple, une initiative menée au Ghana a montré que la suppression des frais de scolarité dans le secondaire et la modification des attentes des parents et des filles concernant les futures offres d'emploi ont permis de maintenir les filles plus longtemps à l'école. De telles initiatives devraient être intégrées dans les plans gouvernementaux pendant quelques années afin d'obtenir un impact durable.

Il est important pour les filles de réduire le temps de trajet jusqu'à l'école ou au collège, afin de

trouver ainsi un équilibre entre les études et les tâches ménagères, et aussi de réduire les risques réels et perçus de violence. La mise en place d'écoles communautaires de base et l'organisation d'une formation technique postscolaire au niveau communautaire permettent d'accroître le taux de fréquentation scolaire des filles..

Lutter contre les obstacles à l'éducation des filles dans les États fragiles. Un programme mené au Soudan du Sud permet aux filles d'être scolarisées plus longtemps, contribuant ainsi à combler le fossé qui les sépare des garçons en matière d'alphabétisation. Et cela dans un contexte de fragilité et de conflit, où 75 % des filles en âge de fréquenter l'école primaire et 80 % de celles en âge de fréquenter l'école secondaire ne sont pas scolarisées. Le programme s'attaque à un ensemble d'obstacles spécifiquement fondés sur le genre, en dispensant les filles des frais de scolarité et en leur accordant des subventions en espèces pour l'achat des uniformes et des manuels scolaires ; les fonds leur sont envoyés directement par téléphonie mobile. Le programme fournit aux parents, aux communautés, aux enseignants et aux formateurs des collèges techniques, des informations sur l'éducation des filles, afin de changer les attitudes. Le taux d'alphabétisation des filles n'est que de 16 %, contre 40 % pour les garçons. Tout indique que les filles sont désormais plus nombreuses à fréquenter l'école et poursuivre leurs études et qu'elles sont de plus en plus alphabétisées, dans un contexte de fragilité et de conflit. ⁸

Recommandations en matière de politiques et de pratiques :

Comment promouvoir l'égalité des genres à l'école et au collège

Nous recommandons aux décideurs au niveau national et local, ce qui suit :

- *Promouvoir des mesures visant à mieux faire connaître aux filles, à leurs familles et à leurs communautés, les avantages de l'éducation des filles ;*
- *Réduire ou supprimer les frais de scolarité et autres dépenses, afin que les filles puissent aller à l'école et poursuivre leur scolarité comme les garçons ;*
- *Soutenir et appliquer des programmes innovants qui aident les filles et les jeunes femmes à accéder à l'éducation et à la formation, par exemple en installant des écoles communautaires et de formation technique à proximité des communautés rurales ;*
- *Fournir des serviettes hygiéniques, de l'eau et des installations sanitaires, et veiller à ce que les filles soient à l'abri de la violence et des mauvais traitements ;*
- *Offrir aux filles des bourses d'études pour poursuivre leurs études secondaires ;*
- *Accélérer les efforts visant à éliminer le mariage des enfants par l'éducation et l'application de la loi.*

L'écart entre les genres en sciences, en technologie, en ingénierie et en mathématiques est un défi à l'échelle mondiale, mais il est particulièrement marqué en Afrique (IGA de 37,9 % pour les 20 pays où il a été mesuré). Il y a quelques exceptions, comme

l'Algérie (IGA de 124,9 %) et le Togo (IGA de 123 %), où l'écart est en faveur des filles. Cependant, dans de nombreux pays, les attentes culturelles au sein du ménage, de l'école, de l'université et du lieu de travail dissuadent les filles d'étudier ces matières.

Certains pays, comme la Gambie, le Kenya, l'Afrique du Sud et le Botswana, font des efforts résolus pour combler l'écart entre les genres dans ces disciplines. En Gambie, par exemple, un nouveau ministère de l'enseignement supérieur, la recherche, la science et la technologie, a amélioré la qualité et la cohérence des programmes d'études dans les domaines de l'agriculture, de la santé et de l'ingénierie, tout en supprimant les frais de scolarité dans le primaire et le secondaire. L'écart entre les genres en sciences, en technologie, en ingénierie et en mathématiques en Gambie, comme au Rwanda, est plus faible que dans les autres pays subsahariens (IGA de 80,7).⁹

Le Kenya, où, en 2012, seuls 43 des 1 341 ingénieurs recensés étaient des femmes¹⁰, a mis en place

un forum national sur le genre réunissant les principales parties prenantes afin de promouvoir la parité des genres en sciences, en technologie, en ingénierie et en mathématiques¹¹. Le programme sud-africain Taungana ou « coming together » (le rassemblement) offre des perspectives en sciences, en technologie, en ingénierie et en mathématiques à des lycéennes africaines sélectionnées. Celles-ci bénéficient d'un mentorat et établissent des contacts avec différentes organisations en participant à l'exposition annuelle de Taungana sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques et font la promotion de ces disciplines dans leurs propres communautés et pays.¹²

Encadré 3 : Afrique du Sud : les femmes en marche, moins chargées et brillantes

Pumza Mbulekwua et Phie Nxumalo travaillent dans des domaines dominés par les hommes – la construction et l'ingénierie. Elles ont obtenu leur licence grâce à un financement d'Eskom, dans le cadre des efforts que déploie cette compagnie pour former des spécialistes et augmenter les effectifs de la centrale électrique de Medupi.

La centrale, cofinancée par la Banque africaine de développement, comprend six unités au charbon d'une capacité cumulée de 4 764 MW. En prévision de potentielles offres d'emploi massives, la Banque et Eskom ont intégré la formation professionnelle, en particulier dans la phase de construction, dans le contrat conclu par les deux institutions. Ainsi a été lancée une campagne de formation professionnelle visant à créer un vivier de compétences au-delà des normes de genre.

« Je travaille dans une équipe de dix personnes - trois femmes et sept hommes. J'ai appris que le respect engendre le respect, et qu'une attitude positive me permettra de progresser dans ma carrière. C'est particulièrement vrai à Medupi, qui est un espace de travail multiculturel », explique Mbulekwua, qui travaille dans l'unité du charbon et des cendres.

Nxumalo est ingénieure conceptrice dans un département devenu moins chargé à mesure que d'autres sections de la centrale ont été achevées. Cette expérience lui a permis d'obtenir bien plus que le diplôme de génie mécanique de l'université du KwaZulu Natal financé par Eskom.

« J'ai été mésestimée au début, car j'étais une femme et très jeune, mais j'ai travaillé avec constance pour montrer que je pouvais en faire autant que mes pairs masculins ... Cela me vaut d'être à l'heure actuelle la seule femme d'un département de quatre personnes », a-t-elle déclaré.

La Banque, qui soutient les femmes dans les activités traditionnelles dominées par les hommes, reconnaît la diversification des rôles des hommes et des femmes dans le projet de la centrale de Medupi.

Recommandations en matière de politiques et de pratiques : Comment améliorer chez les filles et les jeunes femmes l'étude des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques à l'école et à l'université ?

Nous recommandons aux décideurs au niveau national et local, ce qui suit :

- Promouvoir l'étude des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques par les filles et les femmes en expliquant au public les avantages qui en découlent pour les filles et leurs familles et pour le développement national ;
- Promouvoir activement à l'école les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, en faisant appel à des modèles et en expliquant aux filles et aux familles l'intérêt d'étudier ces disciplines et d'être outillées pour un large éventail d'emplois ;
- Octroyer des bourses aux filles et aux jeunes femmes pour qu'elles étudient les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques à l'école, au collège et à l'université, en montrant la valeur accordée à ces disciplines.

Santé et fécondité

Les services de santé procréative des femmes et la violence à leur égard ¹³

Naissances et grossesses chez les adolescentes : pourcentage de femmes âgées de 15 à 19 ans	21,1
Naissances pour 1000 : femmes âgées de 20 à 24 ans	191,6
Accouchements assistés par des professionnels de la santé : pour 1 000 femmes de 15 à 24 ans	73,4
Taux de prévalence de la contraception : pourcentage des femmes de 15 à 24 ans vivant en union et qui utilisent actuellement une méthode de contraception moderne	24,0
Mariage des enfants : pourcentage de femmes de 20 à 24 ans qui ont été mariées ou ont été en union avant l'âge de 15 ans	8,9
Child marriage: % of women 20–24 years old who were first married or in union before age 18	31,8
Mariage des enfants : pourcentage de femmes de 20 à 24 ans qui ont été mariées ou ont été en union avant l'âge de 18 ans	449,7
Taux de mortalité maternelle : pour 100 000 naissances vivantes	34,5
Prévalence des mutilations /excisions génitales féminines : pourcentage de femmes âgées de 15 à 24 ans ..	26,4
Besoins non satisfaits en matière de planning familial : pourcentage de femmes âgées de 15 à 24 ans qui sont actuellement mariées	
Violence à l'égard des femmes exercée par un partenaire intime au cours des 12 derniers mois : femmes âgées de 15 à 34 ans	30,7

Encadré 5 : Ratios moyens femmes/hommes des indicateurs de santé (scores de l'IGA de la région Afrique en %)

Écart de la prévalence du VIH	90,9
Écart du retard de croissance des enfants de moins de 5 ans	124,8
Écart de l'espérance de vie à la naissance	118,1



L'accès des femmes à l'alimentation, à la nutrition et aux services de santé est essentiel pour leur bien-être et leur travail. L'accès aux vaccinations et aux services de santé s'est amélioré dans de nombreux pays africains, mais la mortalité maternelle reste élevée : 449,7 pour 100 000 naissances (encadré 4). L'amélioration de la santé procréative nécessite d'investir dans les services de santé, par le biais de ressources supplémentaires, de politiques régionales, nationales et locales appropriées et d'une bonne gestion et gouvernance de l'ensemble du secteur.

La sous-alimentation affecte les résultats scolaires des filles et les empêche de terminer leur scolarité. Les programmes de nutrition sont essentiels pour les filles, car 35 % d'entre elles en Afrique subsaharienne souffrent d'un retard de croissance dû à la faim et à la malnutrition.¹⁴ En outre, des programmes ciblés, tels que celui du déparasitage au Kenya, permettent de relever le taux d'achèvement des études des filles.

Les adolescentes et les jeunes femmes qui n'ont pas accès au planning familial représentent plus d'un cinquième de l'ensemble des grossesses et des naissances (encadré 4). Les risques liés à la grossesse sont beaucoup plus élevés chez les filles que chez les femmes. L'accès aux services de planning familial et aux moyens de contraception permet de retarder la grossesse, d'améliorer la santé procréative et d'augmenter les chances de poursuite de la scolarité. L'éducation des filles elle-même réduit la mortalité maternelle et infantile, les mariages précoces, la fécondité et les risques d'infection par le VIH et de grossesse précoce.

En Afrique, le VIH touche davantage les femmes que les hommes (IGA de 90,9 %). On estime qu'en d'Afrique subsaharienne, les femmes représentent 60 % des personnes vivant avec le VIH. La prévalence du VIH/sida est particulièrement élevée chez les adolescentes par rapport aux adolescents, d'un facteur de trois dans certains pays.¹⁶

L'intensité et les horaires chargés du travail domestique ont également des répercussions sur la santé des filles et sur les possibilités qu'elles ont de faire des études, en particulier dans les zones rurales reculées. Ce point est abordé au chapitre 3.

Sécurité contre la violence, y compris la violence sexuelle

La violence et la peur de la violence, y compris la violence sexuelle, produisent des séquelles physiques et psychologiques. Le risque de violence en chemin ou à l'école peut dissuader les adolescentes d'aller en classe. La violence et la peur de la violence peuvent saper les capacités des filles et des jeunes femmes et les empêcher de saisir les possibilités offertes et de participer activement à la vie de la société. Les enlèvements commis par des groupes armés, tels que l'organisation terroriste Boko Haram, nuisent aux personnes enlevées et sèment la peur au sein des filles, des familles et des enseignants. Lors des conflits, les femmes et les enfants sont des victimes et le viol est employé comme arme de guerre. Les femmes victimes de la traite, les migrantes et les réfugiées sont souvent particulièrement vulnérables à la violence, y compris la violence sexuelle.

Certaines formes de violence existent au sein des foyers et des communautés. Un peu moins d'un tiers des femmes âgées de 15 à 34 ans ont subi des violences domestiques de la part de leur partenaire au cours des 12 dernières années. Les mutilations génitales féminines restent très répandues dans de nombreux pays : les données nationales indiquent une prévalence allant de 0 à 97 %. On en arrive à blâmer et punir les veuves pour la mort de leur mari.

Lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Des signes encourageants montrent que des campagnes et initiatives nationales et régionales contribuent à réduire la violence à l'égard des femmes et des filles. Les gouvernements africains adoptent des mesures, notamment des lois et des programmes éducatifs, pour freiner les mariages d'enfants et les mutilations génitales féminines. Les groupes de la société civile africaine, comme ceux qui travaillent avec Sonke Gender Justice, en Afrique du Sud, s'efforcent d'autonomiser les filles et de débattre publiquement de ces questions¹⁸. Les recherches menées au Rwanda montrent que l'intensité du dialogue et des activités avec les communautés, les ménages et les individus peut promouvoir des relations fondées sur le respect, l'égalité et la paix.¹⁹ Certaines communautés prennent position contre des normes et des pratiques ancestrales. Ainsi, plus de 300 communautés d'hommes et de femmes de quatre pays d'Afrique de l'Ouest ont organisé en 2016 des cérémonies publiques pour abolir les mutilations génitales féminines.²⁰

Encadré 6 : Le mouvement #MeToo en Afrique

Suite aux allégations d'abus sexuels dans l'industrie cinématographique américaine en 2017, des millions de femmes dans le monde entier ont été incitées à parler de leurs expériences d'abus et de harcèlement sexuels dans les médias sociaux, sous le hashtag #MeToo.

En Afrique, des groupes de femmes ont donné un aperçu de leur expérience de la violence sexuelle, certaines s'exprimant pour la première fois. Le mouvement #MeToo a donné une impulsion aux initiatives lancées par des groupes africains pour lutter contre la violence sexuelle. À Nairobi, des femmes sont descendues dans la rue pour faire campagne, contre des cas d'abus spécifiques. Au Nigéria, en Afrique du Sud, au Maroc, en Égypte et au Sénégal, entre autres, des commentaires sont apparus dans les médias et les médias sociaux sur les abus sexuels, qui, dans certains cas, englobent les abus liés aux mutilations génitales féminines.

La violence – y compris la violence sexuelle – est très répandue dans les pays africains, mais de forts tabous culturels et traditionnels interdisent que les femmes en parlent. Reconnaître qu'elle existe dans le monde entier et que les femmes en parlent, c'est donner du pouvoir à de nombreuses femmes africaines.

Préparer les jeunes femmes au marché du travail

Les jeunes femmes doivent être aussi bien préparées que les jeunes hommes à l'emploi et à l'entreprise. En plus d'avoir un accès égal à l'éducation et aux services de santé, les filles et les jeunes femmes doivent être soutenues et inspirées par les possibilités de travail et les perspectives d'avenir pour se préparer à la vie adulte.

Il y a dans la vie des adolescentes une période courte et importante pendant laquelle elles doivent décider de poursuivre ou non leurs études, quand se marier et quand avoir des enfants. C'est un moment crucial pour investir dans l'autonomisation des jeunes femmes. Il y a lieu de penser que l'accès aux contraceptifs et l'aide à la négociation avec les

partenaires peuvent tous aider les jeunes femmes à faire ces choix de vie essentiels.

On s'attend généralement à ce que les filles et les femmes assument une plus grande part des activités ménagères et de soins que les garçons et les hommes. La charge excessive des tâches ménagères est un obstacle majeur que les filles et les jeunes femmes doivent surmonter pour poursuivre leurs études et pour avoir le temps et l'énergie nécessaires à consacrer au travail scolaire et à la formation technique et professionnelle. Elle peut également influencer sur les décisions relatives au travail et à l'entreprise, comme nous le verrons dans les prochains chapitres.

Recommandations en matière de politiques et de pratiques

Comment aider les adolescentes à prendre des décisions qui les rendront plus autonomes ?

Nous recommandons aux décideurs au niveau national et local ce qui suit :

- Redynamiser les efforts de prévention de la violence à l'égard des adolescentes, par la persuasion et l'application des lois ;
- Mettre en place des programmes pour encadrer, informer et soutenir les adolescentes ;
- Donner aux adolescentes et aux jeunes femmes, mariées ou non, un accès aux moyens de contraception pour prévenir les grossesses non désirées et élargir les perspectives d'avenir.

Encadré 7 : Autonomisation des filles et des jeunes femmes

En Éthiopie, Yegna est un groupe de filles qui, par la musique, les récits et les modèles, s'efforce de changer les perceptions à l'égard des adolescentes et de leur avenir. Yegna (« notre » en amharique), créé par l'association caritative Girls Effect, est devenu le premier groupe d'adolescentes de l'Éthiopie et touche des millions de personnes dans tout le pays par le biais de la radio et de la télévision.

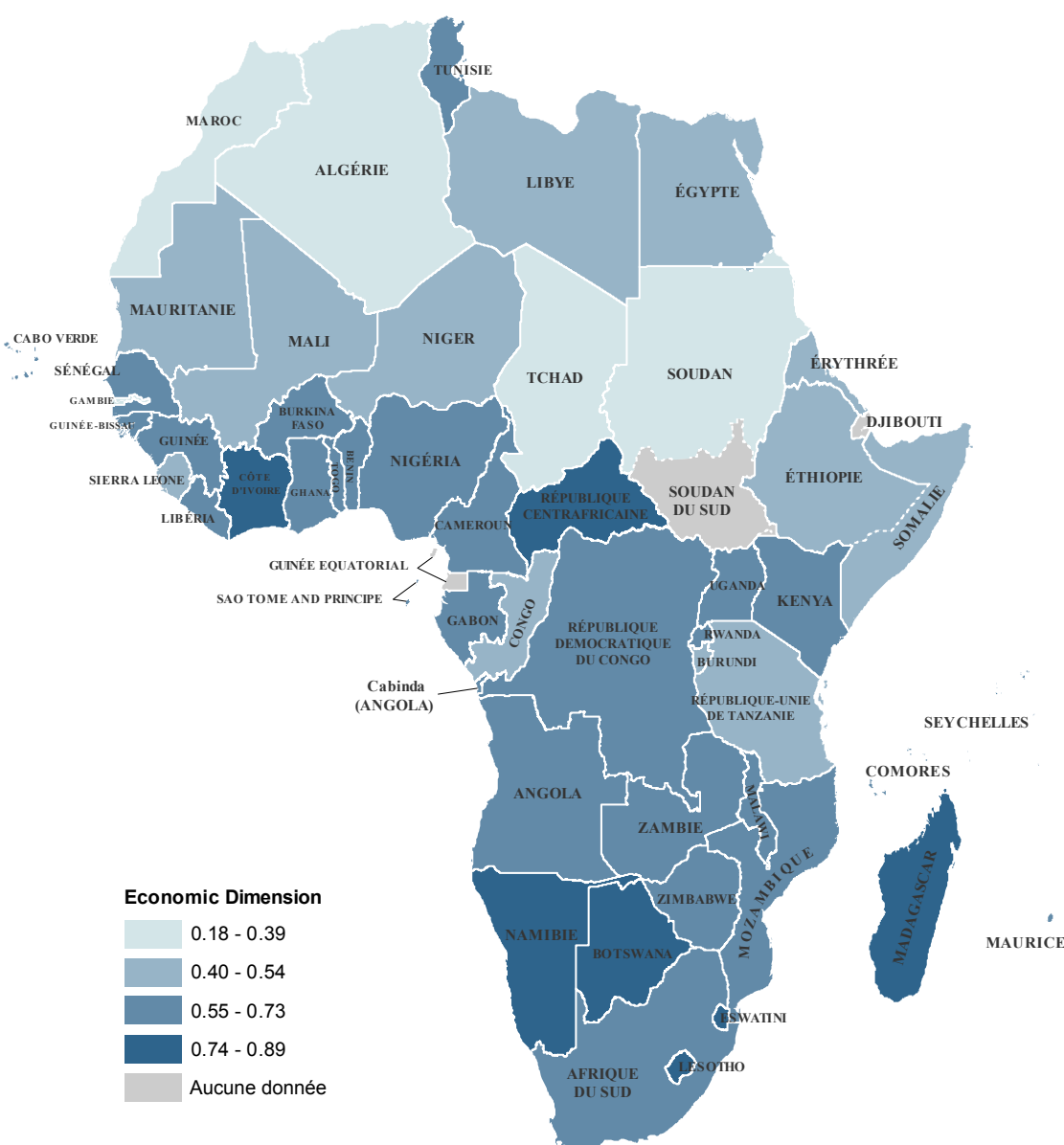
Yegna vise à honorer et soutenir les adolescentes, en abordant les questions du mariage des enfants et du mariage forcé, de la grossesse d'adolescente, de la violence et de l'isolement. Le groupe s'appuie sur la recherche axée sur les filles et fait du plaidoyer pour accroître l'investissement dans les filles et les femmes. Il semble qu'il a contribué à l'autonomisation des filles et à changer la perception que les garçons et la société ont d'elles.²² Yegna et son impact ont fait l'objet de reportages dans des médias internationaux, comme *The Guardian*, *Stylist*, *Broadly*, *The Drum* et *BBC World Service* ;²³ et de recherches récentes (Hailu, 2018).²⁴ D'autres initiatives d'interprétation musicale et théâtrale ont été lancées, notamment Zathu au Malawi et Sakwe au Rwanda.

Chapitre trois

LES JEUNES FEMMES, L'EMPLOI ET L'AGRICULTURE

VUE D'ENSEMBLE : RÉSULTATS OBTENUS 2019

En Afrique, les femmes gagnent moins que les hommes dans tous les secteurs économiques, y compris l'agriculture (IGA de 74 %). Elles sont les principales productrices et transformatrices de denrées alimentaires, mais le manque d'accès à la terre et aux intrants signifie qu'elles obtiennent des rendements agricoles plus faibles et connaissent une plus grande insécurité de revenu que les hommes. Les femmes dirigent de petites entreprises agricoles dans le secteur informel, mais elles ont du mal à investir pour développer leurs activités.



Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

La frontière définitive entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas encore été déterminée.

Carte établie par la Section des systèmes de gestion de l'information géographique de la CEA, 2019

Source des données : CEA, BAD (2019)

Un score de 1 représente la parité entre les femmes et les hommes.

Un score entre 0 et 1 signifie que l'inégalité de genre est en faveur des hommes, alors qu'un score supérieur à 1 signifie que les femmes s'en sortent mieux que les hommes.

LES JEUNES FEMMES ET L'EMPLOI

Chaque année, 10 à 12 millions de jeunes Africains, hommes et femmes (âgés de 15 à 24 ans), sortent du système éducatif et arrivent sur le marché du travail. L'autonomisation des jeunes femmes consiste à leur donner la possibilité de travailler, de gagner de l'argent et d'être productives. Les jeunes hommes et les jeunes femmes ont-ils les mêmes moyens d'obtenir un emploi ? Lorsqu'ils travaillent comme salariés ou en entreprise, sont-ils rémunérés de la même manière ?

Dans ce chapitre, nous examinons les obstacles auxquels font face les jeunes femmes en Afrique et qui minent leur potentiel de production et de gain. Nous utilisons les données économiques et commerciales de l'Indice de genre en Afrique pour

évaluer le degré d'égalité des genres en matière de possibilités d'emploi et de salaires et traitements. Nous soulignons également les différents types d'emplois disponibles pour les jeunes femmes et les jeunes hommes, en particulier dans le secteur informel, et l'impact du travail et des soins domestiques non rémunérés dans les ménages et les communautés sur les perspectives de réalisation de leur potentiel économique.

Nous prenons note des politiques et des programmes visant à lutter contre l'inégalité de genre dans le monde du travail. Nous recensons des mesures clés qui devraient être prises pour améliorer les perspectives d'emploi des femmes africaines.

Indice de genre en Afrique – dimension économique

L'Indice de genre en Afrique réunit des données montrant les disparités fondées sur le genre en matière d'emploi et de revenu. Il compare l'égalité des chances économiques en mesurant le taux d'activité des femmes et des hommes, leurs salaires et leurs parts de revenus et de propriété des entreprises. Il fournit des chiffres sur l'emploi total, l'emploi vulnérable et le chômage des jeunes, ventilés par sexe.

En outre, l'Indice fournit des données sur les salaires et traitements moyens des hommes et des femmes, l'accès au crédit et la participation aux entreprises.

La dimension économique de l'Indice montre un score de 61,7 %, et des écarts entre les genres dans tous les indicateurs économiques et ceux portant sur les entreprises. Les scores de l'IGA varient considérablement d'un pays à l'autre, allant du Botswana (IGA de 88,6 %) et des Seychelles (IGA de 83,2 %) à la Gambie (IGA de 32,2 %) et au Tchad (IGA de 18,5 %), ce qui révèle des situations très différentes sur le continent.

Permettre aux jeunes femmes d'occuper un emploi ou de travailler en entreprise est essentiel si l'on

veut parvenir à l'égalité avec les jeunes hommes, et tirer les familles de la pauvreté. Les femmes qui travaillent ont tendance à investir leur salaire pour satisfaire leurs propres besoins et ceux leur famille, aidant ainsi les générations futures à avoir un meilleur départ dans la vie. En outre, il est essentiel d'exploiter les talents et les compétences des jeunes femmes comme des jeunes hommes, dans le cadre d'un emploi productif et rémunéré, pour stimuler le développement économique et promouvoir la prospérité.

Encadré 8: Madagascar – La Banque africaine de développement soutient l'autonomisation des femmes et la protection de l'environnement dans le Bas Mangoky

La vie de Bertine Mariazy, agricultrice et mère célibataire, a changé de façon spectaculaire. Bertine Mariazy est agricultrice à Tanandava, une ville rurale du district de Morombe, dans le sud-ouest de Madagascar. Son niveau de vie s'est élevé ces huit dernières années, grâce aux travaux d'aménagement de la zone irriguée du Bas Mangoky (alimentée en eau par le Mangoky, d'une longueur de 822 km, le plus long fleuve de Madagascar). Le fait de disposer d'une eau de meilleure qualité et en plus grande quantité sur ses terres lui a permis de doubler sa production de riz et sa superficie cultivable. « J'ai pu augmenter mes revenus ces dernières années. J'ai acheté de nouvelles parcelles de terrain. Ma famille et moi possédons maintenant quatre hectares de terres agricoles », explique cette mère célibataire de deux filles qui avait hérité de deux hectares de terre au décès de ses parents. Pour de nombreuses rizicultrices de la région, comme Mme Mariazy, l'augmentation générale du pouvoir d'achat, associée à un bond spectaculaire de la production locale, représente une occasion unique de sécuriser leurs terres.

Formée aux nouvelles techniques de culture du riz, Mme Mariazy a bénéficié d'un micro-prêt rendu possible par l'accroissement de ses revenus. Elle a pu ainsi investir dans un motoculteur qui a remplacé le zébu traditionnellement utilisé pour le labourage. En conséquence, ses rendements ont considérablement augmenté. "Pouvoir éduquer mes filles reste ma plus grande fierté", a-t-elle tenu à souligner. « Grâce à l'augmentation de mes revenus, j'ai pu les envoyer suivre les cours qu'elles souhaitaient. L'aînée a suivi une formation d'infirmiers à Toliara (la capitale régionale, à 198 km de Tanandava). La cadette est dans une école agronomique de la ville voisine. J'en suis très heureuse ».

Trouver un emploi et gagner un salaire

Encadré 9: Ratios moyens femmes/hommes dans l'emploi et les entreprises, y compris l'agriculture pour la région Afrique (en pourcentage)

Taux d'activité (15 ans et plus)	69,3
Employés (15 ans et plus)	62,9
Emploi vulnérable (15 ans et plus)	70,7
Emploi des jeunes (15-24 ans)	90,3
Salaires et traitements moyens	74
Accès au crédit (15 ans et plus)	73,4
Participation aux entreprises (15 ans et plus)	44,3

Les jeunes femmes sont plus susceptibles que les jeunes hommes d'occuper un emploi précaire et mal rémunéré. Dans l'ensemble, on sait que les femmes sont plus actives économiquement en Afrique – en tant qu'agricultrices, travailleuses et entrepreneures - que partout ailleurs dans le monde.²⁶ Cependant, elles ont souvent des emplois plus vulnérables que ceux des hommes (IGA de 70,7 %) et gagnent moins (IGA de 74 %). Leur participation à la main-d'œuvre formelle de

l'Afrique (approximation faite en se référant au travail rémunéré) est inférieure à celle des hommes (IGA de 62,9 %), l'écart entre les genres étant encore plus important dans les entreprises (IGA de 44,3 %). Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à connaître une faible productivité, une insécurité de revenu et de mauvaises conditions de travail, sans assurance maladie ni pension. Au Ghana, par exemple, 27,4 % des hommes, contre seulement 14,3 % des femmes, occupent un emploi salarié.²⁷

Encadré 10 : Progrès concernant la mesure de l'écart de salaire et de revenu des hommes et des femmes en Afrique

Ces huit dernières années, de plus en plus de données ont été compilées sur les salaires et les revenus du travail. Le nombre d'enquêtes sur les ménages et d'enquêtes sur les entreprises informelles qui saisissent ces indicateurs a augmenté et les statistiques administratives sur les fonctionnaires ou les employés (caisses nationales de sécurité sociale) ainsi que les enquêtes sur les entreprises formelles ont plus souvent ventilé leurs données par sexe. Sur les 54 pays africains, 35 ont fourni ou mis à disposition dans des publications nationales de telles données, qui permettent de calculer les écarts entre les genres. Cependant, les données présentées sont encore loin d'être homogènes : dans certains pays, l'indicateur ne prend en compte que les fonctionnaires, ou tous les employés du secteur public, ou encore tous les employés de l'ensemble du secteur formel (public et privé). Dans d'autres pays, les données ventilées par sexe ne sont disponibles que pour le secteur informel (couvrant aussi bien les salaires que les revenus des entrepreneurs), et dans quelques rares pays, elles sont disponibles pour chaque sous-secteur et pour l'ensemble de l'économie. Les sources de ces données sont également très diverses : notamment, les dossiers administratifs tels que les états de paie de la fonction publique, les registres de la sécurité sociale, les enquêtes sur les entreprises (du secteur formel ou du secteur informel), et les enquêtes sur les ménages, en particulier les enquêtes sur les conditions de vie (mais sans tenir compte du revenu du chef de ménage). Malgré cette hétérogénéité, il est important de souligner les efforts déployés et les progrès accomplis qui permettent de démontrer un écart de 26 % entre les genres (les revenus des femmes ne représentant que 74 % de ceux des hommes), la situation variant considérablement d'un pays à l'autre.

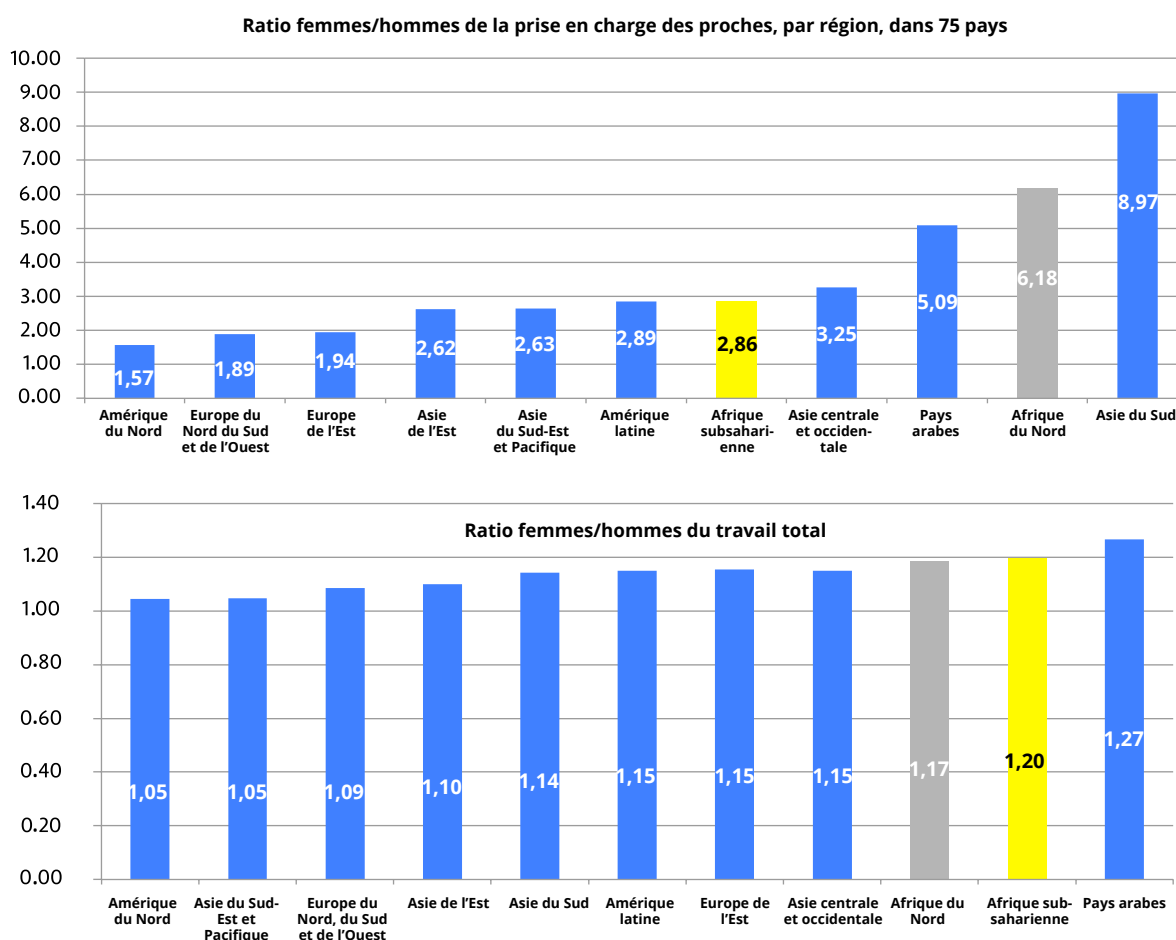
Dans certains pays, les jeunes femmes participent très peu au marché du travail après le mariage. Par exemple, les taux de participation en Algérie (IGA de 0,8 %), au Maroc (IGA de 10,5 %), en Égypte (IGA de 10,6 %) et en Tunisie (IGA de 23,7 %) sont nettement inférieurs au score moyen de l'IGA qui est de 69,3 %. Dans certains pays, des obstacles juridiques et sociaux empêchent les femmes d'exercer certains types d'emplois ou les obligent à obtenir la permission de leur mari.

Tâches ménagères et prise en charge des proches

En général, il est culturellement attendu des femmes en Afrique qu'elles effectuent davantage de tâches ménagères non rémunérées que les hommes. Dans de nombreuses régions du monde, de telles attentes ont nié aux femmes toute activité professionnelle ou publique, mais les sociétés s'adaptent, à leur rythme, à une plus grande égalité des genres. En Afrique, les jeunes femmes assument davantage de travaux domestiques non rémunérés, y compris la prise en charge des proches, que les jeunes hommes. Elles sont donc obligées d'occuper un emploi moins formel ou à temps partiel plus proche du domicile.

Encadré 11 : Enquêtes sur le budget-temps et mesure du travail domestique non rémunéré en Afrique

Au départ – et en bonne logique – l'écart entre les genres, s'agissant du temps consacré au travail domestique non rémunéré (tâches ménagères et soins aux enfants et aux membres adultes de la famille) et au travail rémunéré (emploi formel et informel), était un indicateur censé entrer dans le calcul de l'IGA. Cependant, le nombre restreint mais croissant de pays africains ayant mené des enquêtes sur le budget-temps n'a pas permis de le conserver dans le calcul final car il aurait nécessité trop d'imputations pour les autres pays. À ce jour, 14 pays ont mené des enquêtes complètes sur le budget-temps (Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Cap-Vert, Cameroun, Éthiopie, Ghana, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Tunisie), et 3 d'entre eux ont même répété l'exercice. Il est intéressant de donner un aperçu des résultats obtenus dans les 14 pays et de les comparer à ceux d'autres régions du monde. Comme le montrent les deux graphiques ci-dessous, la charge de travail non rémunéré des femmes est 2,86 fois supérieure à celle des hommes en Afrique subsaharienne, et jusqu'à 6,18 fois en Afrique du Nord. En incluant le travail rémunéré, la charge de travail totale des femmes représente 1,2 fois le total du travail des hommes en Afrique subsaharienne et 1,19 fois en Afrique du Nord, ce qui place les femmes africaines parmi celles qui souffrent le plus de la charge de travail dans toutes les régions.



Source : Charmes Jacques (2019). *The Unpaid Care Work and the Labour Market. An Analysis of Time Use Data Based on the Latest World Compilation of Time-use Surveys*, OIT Genève. Et Charmes Jacques (2019). *Dimensions of resilience in developing countries : Informality, Solidarities, Care Work*. Springer Suisse.

Le manque de services de garde d'enfants abordables et de congés de maternité payés prive les jeunes femmes africaines de leur autonomie. En effet, sans de telles dispositions, elles sont moins aptes à chercher du travail dans le secteur formel. Dans la pratique, elles peuvent être obligées de choisir entre un emploi formel et devenir mère, plutôt que de trouver le moyen de combiner les deux rôles. Les dirigeants politiques et les chefs d'entreprise doivent promouvoir le changement des conditions de travail et mettre en place des services de garde d'enfants afin que les jeunes femmes puissent participer plus pleinement à l'économie formelle.

Pour relever le défi majeur que représentent les tâches domestiques non rémunérées qui incombent aux femmes, il est nécessaire de mettre en œuvre diverses solutions. En particulier, un meilleur accès aux services d'infrastructure tels que l'accès à l'énergie, au transport, à l'eau et au carburant réduit la charge de travail domestique, ce qui donne aux femmes le temps de gagner un

revenu. Dans certaines zones rurales, notamment au Congo, en Côte d'Ivoire et au Botswana, les femmes consacrent entre 15 et 17 heures par jour aux travaux domestiques, ce qui a un impact majeur sur leur santé. Pour ces femmes les plus pauvres, qui sont les plus difficiles à atteindre et qui sont prisonnières de la pauvreté, l'accès aux services de base peut être source de changement.

La question des attentes traditionnelles liées aux activités ménagères ne sera résolue que dans un processus progressif. Ces attentes, souvent fondées sur des rapports de force inégaux entre hommes et femmes, sont parfois profondément enracinées. Tous les secteurs de la société, du gouvernement aux enseignants en passant par les dirigeants des groupes communautaires et les autorités religieuses, peuvent contribuer à impulser les changements culturels nécessaires pour faire évoluer les mentalités et les pratiques qui nuisent à la santé et aux perspectives d'avenir des femmes et des filles.

Investir dans l'emploi

Créer des emplois partout en Afrique est une priorité majeure. La majorité de la population africaine est constituée de personnes en âge de travailler et de jeunes adultes. Chaque année, 10 à 12 millions de jeunes femmes et jeunes hommes quittent l'école et entrent sur le marché du travail. Sur tout le continent, les dirigeants ont une double priorité : former les jeunes pour le travail et augmenter le nombre d'emplois dans l'industrie manufacturière, l'agrobusiness et les services. L'Union africaine estime que le dividende démographique de l'Afrique est une ressource potentielle énorme pouvant stimuler l'activité et la croissance économiques. Mais il faut l'exploiter en favorisant la création d'emplois pour les jeunes femmes et les jeunes hommes et en les aidant à s'insérer dans le monde du travail.

Plusieurs gouvernements africains prennent des mesures importantes de nature à développer l'emploi. Le Rwanda, le Maroc et l'Éthiopie ont mis en place les stratégies, les politiques et les institutions nécessaires afin d'encourager les investissements, une activité économique plus forte et de perspectives d'emploi plus larges. Par exemple, dans toute l'Éthiopie, de nouveaux parcs industriels ainsi que des investissements dans la logistique et les infrastructures attirent les entreprises du secteur privé et créent de nouveaux emplois. Dans le parc industriel de Hawasa, en Éthiopie, il existe déjà plusieurs entreprises produisant des textiles, créant ainsi des emplois auxquels les femmes, pour la plupart, postulent.

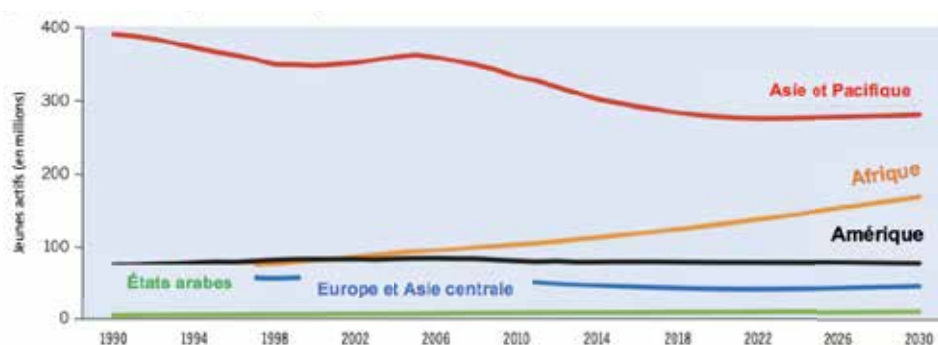
Investir dans l'industrie et les entreprises est essentiel pour créer des emplois plus nombreux

et de meilleure qualité, tant pour les femmes que pour les hommes. Tous les pays africains ont besoin de politiques appropriées, de bonnes réglementations commerciales et d'institutions compétentes pour créer des emplois durables destinés aux jeunes hommes et aux jeunes femmes. Dans une économie transformée pour attirer les investisseurs et créer des emplois, les jeunes peuvent passer d'un travail peu productif, comme la petite exploitation agricole traditionnelle, à l'agro-industrie et à l'industrie manufacturière. Cela est particulièrement crucial pour les femmes, qui travaillent surtout la terre ou dans de petites entreprises informelles.

Les politiques et plans industriels doivent promouvoir l'égalité des genres. Il devrait y avoir, en matière de création d'emplois, des plans sectoriels pour l'égalité des genres mettant l'accent sur le type d'emploi et les conditions de travail. Par exemple, un programme de soutien au coton en République-Unie de Tanzanie a d'abord bénéficié aux producteurs de coton, jusqu'à ce qu'il s'étende au secteur de l'habillement, dominé par les femmes et les filles. Les femmes travaillent également de plus en plus dans les secteurs de la construction et des transports dans des pays comme l'Éthiopie, et elles peuvent occuper des emplois qualifiés dans ces secteurs importants et en pleine croissance.

Offrir des apprentissages et des formations aux jeunes hommes et aux jeunes femmes. Il est important de veiller à ce que les jeunes femmes et les jeunes hommes aient un accès égal à la formation, notamment dans les programmes des établissements professionnels et techniques et des entreprises. Il incombe aux pouvoirs publics et au secteur privé de collaborer dans ce sens.

Figure 2.8 : Tendances et projections des jeunes actifs, par région, 1990-2030
a) Jeunes actifs (en millions)



Source : OIT, Tendances mondiales de l'emploi des jeunes, novembre 2017, p. 24, lien.

Multiplier les initiatives réussies afin de créer des emplois pour les jeunes femmes et les jeunes hommes

Soutien direct à l'augmentation des investissements et des emplois. L'initiative de la BAD intitulée « Des emplois pour les jeunes en Afrique » vise à en créer pour les jeunes hommes et les jeunes femmes en aidant le gouvernement à élaborer et mettre en œuvre des politiques nationales qui traitent de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes. Il s'agit notamment de travailler avec des investisseurs souhaitant créer des entreprises ou développer leurs activités.

En outre, la BAD soutient des programmes de formation technique et professionnelle et de mentorat commercial à l'intention des jeunes femmes et des jeunes hommes. Les initiatives se multiplient grâce à un nouveau fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour l'innovation et l'entrepreneuriat des jeunes, qui vise à atteindre un plus grand nombre de jeunes femmes et de jeunes hommes (encadré 13). Par exemple, le programme de microfinancement rural sera considérablement élargi à un plus grand nombre de jeunes et aura des objectifs spécifiques concernant les jeunes femmes et les jeunes hommes, qui seront suivis de près.

Encadré 12 : Togo – La Banque africaine de développement aide à créer 35 000 emplois dans les PME agricoles

Depuis 2016, la Banque africaine de développement a engagé 1,7 million de dollars dans le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP) au Togo, contribuant ainsi à créer 35 000 emplois dans les petites et moyennes entreprises agricoles.

Lorsque Agrokom et Jonction de croissance agricole au Togo (JCAT) ont été lancés en 2011 à Lomé, les deux entreprises comptaient chacune une douzaine d'employés, dont très peu étaient des jeunes. Agrokom transforme les graines oléagineuses (soja et noix de palme) en aliments du bétail et huiles alimentaires. La JCAT produit et commercialise du soja biologique.

En 2016, la capacité de production annuelle d'Agrokom n'était que de 180 tonnes de soja, tandis que la JCAT avait une capacité de 1 000 tonnes, insuffisante pour répondre à la demande croissante. Les deux entreprises ont alors reçu le soutien du PAEIJ-SP, qui disposait d'une enveloppe de 3,4 millions de dollars, dont la moitié provenait de la Banque africaine de développement et l'autre moitié d'institutions de microfinance togolaises.

“L'idée du projet était d'identifier en premier lieu les petites et moyennes entreprises de l'agrobusiness ou les secteurs à fort potentiel de croissance, confirmé par des marchés en expansion”, a expliqué Amouzouvi Kokou, chef de projet à la Banque.

« L'étape suivante consistait à soutenir les stratégies de croissance de ces entreprises – en développant leurs capacités et en leur apportant des financements – et à créer des chaînes de valeur autour d'elles, offrant ainsi des perspectives d'emploi aux jeunes et aux femmes ».

Trois ans plus tard, le projet s'est révélé un succès. Agrokom transforme 6 000 tonnes de soja par an, ce qui génère 3 242 emplois directs et 8 505 postes temporaires dans sa chaîne de valeur (achat, transformation et distribution). La JCAT exporte 10 920 tonnes de soja biologique aux États-Unis, en Allemagne et en Chine, créant ainsi 3 203 emplois directs et 6 931 emplois temporaires.

Le PAEIJ-SP a créé au total 35 000 emplois (14 290 emplois directs et 20 940 temporaires), soit bien plus que les 20 000 escomptés, qui bénéficient particulièrement aux jeunes Togolais.

« Le projet a changé beaucoup de choses dans ma vie quotidienne, car je suis passé de l'agriculture de subsistance à la culture de rente », explique Michel Komi Koutchena, un entrepreneur débutant dans le secteur du maïs.



Encadré 13: L'initiative « Des emplois pour les jeunes en Afrique » de la BAD

Le chômage touche les jeunes femmes de manière disproportionnée par rapport aux jeunes hommes : 35 % des jeunes femmes n'ont ni emploi, ni formation scolaire ou professionnelle, contre seulement 20 % des hommes. L'initiative intitulée "Des emplois pour les jeunes en Afrique" vise à relever ce défi, soutenue par le Fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour l'innovation et l'entrepreneuriat des jeunes, créé en novembre 2017.

L'objectif est de créer 25 millions d'emplois au cours des dix prochaines années et de préparer 50 millions de jeunes hommes et femmes en leur donnant les compétences nécessaires pour travailler dans le secteur formel. L'initiative repose sur trois piliers : i) faire du chômage des jeunes une priorité explicite de la Banque ; ii) incuber des politiques et des actions prometteuses et iii) renforcer les compétences des jeunes. Cette stratégie a pour objectif explicite de consacrer aux femmes au moins 50 % des activités.

Dans le cadre de cette initiative, la BAD renforce des programmes qui se sont révélés efficaces. Des consultations nationales visant à tester le programme type et à l'adapter au contexte ont eu lieu sur tout le continent, au Nigeria, en Éthiopie, au Kenya, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Rwanda, en Égypte et au Maroc, et d'autres consultations sont prévues en Afrique du Sud et en Zambie. Une initiative clef est le programme de microentreprises rurales qui donne aux jeunes les moyens de créer de petites exploitations agro-industrielles, en leur offrant une formation et en fournissant un capital initial aux meilleurs plans d'activité. L'objectif est qu'elle bénéficie à au moins 60 % de jeunes femmes.

Recommandations en matière de politiques et de pratiques

Comment aider les jeunes femmes à obtenir un emploi décent ?

Nous recommandons aux décideurs au niveau national et local ce qui suit :

- *Améliorer les conditions de travail et de rémunération des jeunes femmes afin de garantir l'égalité des genres ;*
- *S'attaquer aux obstacles juridiques qui empêchent les femmes d'occuper certains emplois ou d'obtenir un emploi sans la permission de leur mari ;*
- *Mettre en place des services abordables de garde d'enfants et le congé de maternité payé ;*
- *S'efforcer de changer les attitudes traditionnelles liées aux relations de pouvoir entre les hommes et les femmes et les rôles concernant le travail domestique non rémunéré ;*
- *Investir dans les services d'infrastructure afin que les femmes puissent avoir le temps de travailler et de devenir des entrepreneures, y compris dans les zones rurales les plus reculées ;*
- *Multiplier les initiatives réussies qui préparent les jeunes hommes et femmes au travail.*

Chapitre quatre

LES FEMMES ET L'AGRICULTURE



LES FEMMES ET L'AGRICULTURE

Soixante-dix pour cent des femmes en Afrique travaillent dans le secteur agricole. L'agriculture a connu une amélioration constante ces dernières années, un nombre croissant d'agriculteurs s'étant lancés dans l'agrobusiness et le commerce sur les marchés locaux, régionaux et internationaux. Les hommes et les femmes participent-ils à l'activité du secteur sur un pied d'égalité ? Que peut-on faire pour que les femmes soient plus autonomes sur le plan économique au fur et à mesure du développement et de la croissance du secteur ?

Dans ce chapitre, nous examinons les obstacles spécifiques au genre, notamment l'inégalité des droits fonciers, et de l'accès au financement et aux services d'infrastructure. Nous constatons que des politiques et technologies différentes et la modernisation de l'agriculture peuvent profiter aux femmes, et nous examinons aussi les mesures prises afin que l'Afrique « ne laisse personne de côté ».

L'Indice de genre en Afrique montre que les femmes gagnent moins que les hommes dans tous les secteurs économiques, y compris l'agriculture (IGA de 74,0 %). Les femmes sont les principales productrices et transformatrices de denrées alimentaires, mais le manque d'accès à la terre et aux intrants signifie qu'elles obtiennent des rendements agricoles plus faibles et connaissent une plus grande insécurité de revenu que les hommes. Elles dirigent de petites entreprises agricoles dans le secteur informel, mais elles ont du mal à investir pour développer leurs activités. Par exemple, dans les petites entreprises agricoles du Malawi, les hommes gagnent près du double du revenu des femmes.

Dans les zones les plus reculées, les femmes africaines, souvent prisonnières de l'agriculture de subsistance ou de quasi-subsistance, consacrent chaque jour de longues heures à des tâches domestiques non rémunérées, en général avec l'aide des filles. Ce sont ces femmes et ces familles qui risquent d'être laissées de côté et prisonnières de la pauvreté intergénérationnelle, alors que d'autres groupes de la société récoltent les fruits du développement.

Propriété foncière et droits de succession

L'inégalité des droits fonciers est un des principaux facteurs de l'inégalité de genre en Afrique. Les données de l'Indice indiquent un écart important entre les genres en matière de propriété d'une maison et/ou d'une parcelle de terre (IGA de 22,9 %), certains pays comme la Côte d'Ivoire et le Royaume d'Eswatini affichant un score de 0,7 % et le Congo de 4,8 %.

Dans certains pays africains, les femmes ne possèdent pas de terres et n'en héritent pas. En Côte d'Ivoire, par exemple, on estime qu'elles possèdent 5 % des terres alors qu'au Togo, elles ne peuvent ni en posséder ni en hériter. Généralement, les femmes mariées n'ont pas le droit de posséder des terres et doivent passer des accords avec des parents masculins pour les cultiver. Une fois veuves ou divorcées, elles perdent souvent leurs biens. Au Malawi, la taille moyenne des terres détenues par un ménage dirigé par une femme est égale aux quatre cinquièmes de celle d'un ménage dirigé par un homme. Comme les femmes n'ont ni de terres ni de droits de propriété, elles n'ont guère d'accès au crédit. Les valeurs culturelles et traditionnelles font souvent obstacle à la réforme agraire. Même lorsque les gouvernements adoptent une législation foncière, sa mise en œuvre peut être d'une très grande lenteur, comme au Congo.⁴

Toutefois, des efforts considérables ont été déployés partout en Afrique pour parvenir à une réforme agraire en faveur des femmes. Des progrès importants sont réalisés dans certains pays pour surmonter les obstacles juridiques et culturels empêchant les femmes d'avoir plus de droits de propriété foncière. Par exemple, en Éthiopie, des mesures ont été résolument prises en matière de réforme foncière au cours des deux dernières décennies. Et tout semble indiquer que lorsque les femmes ont des droits fonciers garantis, les investissements et les rendements augmentent avec le temps, comme en Éthiopie (encadré 14).

Encadré 14 : Promouvoir les droits fonciers des femmes en Éthiopie

Selon plusieurs études, les femmes qui acquièrent des droits de propriété sur des parcelles de terres agricoles en Éthiopie en augmentent le rendement au fil du temps. L'Éthiopie a mis en œuvre des réformes foncières, la première, en 1998, portant sur l'enregistrement et la certification des terres. Elle a été qualifiée de réforme foncière la plus importante, la plus rapide et la plus rentable en Afrique. Les femmes chefs de famille, qui avaient auparavant moins de droits fonciers, ont davantage bénéficié que les hommes de cette sécurité accrue.

Celle-ci leur permet d'investir pour améliorer la productivité. Par exemple, les femmes ont pu louer des terres à de bons agriculteurs disposant de bœufs et partager la valeur de la production agricole, améliorant ainsi la sécurité alimentaire et la nutrition des enfants. Elles ont également pu louer leurs terres au mieux-disant.

Depuis 2016, l'Éthiopie réforme l'enregistrement des terres grâce aux nouvelles technologies. Cette numérisation, accessible à d'autres pays, réduit considérablement les coûts liés à l'enregistrement des propriétaires fonciers et rend l'opération possible à grande échelle. Dans les pays où les femmes sont en position de faiblesse, cette numérisation devrait renforcer leurs droits.

Au Libéria, les questions de propriété foncière restreignent l'accès des femmes à la terre et à la sécurité d'occupation, les empêchant ainsi de produire des cultures vivrières et de participer à l'agriculture commerciale. La structure nationale chargée des femmes rurales plaide en faveur d'un projet de loi sur les droits fonciers qui confirme le droit des femmes à posséder des terres et à en hériter. Cette campagne est partie intégrante d'un programme national visant à promouvoir l'autonomisation économique et sociale des femmes rurales, en s'attaquant aux

causes profondes de l'inégalité de genre, notamment en matière de propriété foncière.

Dans des pays comme le Congo ou la Côte d'Ivoire, le ministère de la femme fait une promotion active de l'égalité des genres. Il s'attache en particulier à modifier les lois et pratiques traditionnelles en matière de propriété foncière, en cherchant à persuader les chefs traditionnels d'inclure les femmes dans la succession et l'héritage fonciers.³⁸

Encadré 15 : Autonomisation des femmes dans les zones rurales du Libéria

Le **programme conjoint d'autonomisation économique des femmes rurales au Libéria** repose sur une approche à multiples facettes. Appliqué au niveau national et local, il est soutenu par ONU-Femmes, le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. L'un des éléments clés du programme est la question de la propriété foncière, cause fondamentale de l'inégalité entre les femmes et les hommes en milieu rural.

Le programme investit dans le développement des compétences et de la confiance des femmes, tant dans le domaine des entreprises que dans celui de l'agriculture, en les aidant à participer plus activement à la direction des organisations d'agriculteurs et de producteurs. Les femmes ont acquis des notions de calcul, de lecture et d'écriture et des compétences commerciales, ont appris de nouvelles technologies agricoles, ont réduit leur charge de travail au sein du ménage, ont économisé de l'argent et ont utilisé les services de banque mobile pour acquérir une plus grande indépendance financière. Le programme a également établi un débat avec les hommes des communautés rurales et a contribué au partage plus équitable des ressources et de la charge de travail, modifiant ainsi les rapports de force inégaux entre hommes et femmes.

Accès au crédit

robusiness et pénalise en particulier les femmes dans le secteur informel. Sans accès au crédit, les femmes ont du mal à faire des investissements, même modestes, pour améliorer ou développer leur entreprise.

L'Indice de genre en Afrique montre l'inégalité (IGA de 73,4 %) d'accès au crédit des personnes âgées de 15 ans et plus. Dans certains pays, les femmes n'ont souvent guère de possibilités d'emprunter, comparées aux hommes, comme au Niger (IGA de 22,6 %), au Burundi (IGA de 37 %), au Maroc (IGA de 40,1 %) et en Tunisie (IGA de 41,1 %). Le manque d'accès au crédit est souvent dû à l'inexistence d'actifs pouvant servir de garantie. Lorsque le crédit est disponible, le coût de l'emprunt peut le rendre inabordable.

Toutefois, ces dernières années, de nombreuses initiatives telles que les groupes d'épargne et de crédit ou les coopératives de femmes ont permis à celles-ci d'obtenir des crédits pour effectuer de petits investissements. Les programmes de microfinancement aident les femmes qui, autrement, n'auraient que très peu d'options économiques.

En Gambie, par exemple, il existe plusieurs programmes de microcrédit ciblant les agricultrices. À Djibouti, deux institutions d'épargne ont été mises en place pour fournir des crédits uniquement aux femmes et aux organisations féminines, tandis qu'au Mali, où le système bancaire formel a une couverture limitée, les programmes de microfinancement sont la seule option offerte aux femmes. Le Congo dispose également de programmes de microcrédit pour les groupes de femmes de tout le pays.

L'Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique de la BAD accorde

des crédits abordables, des subventions, des services consultatifs et de formation aux femmes d'affaires afin de les aider à rendre leur activité durable. Elle s'adresse spécifiquement aux femmes entrepreneures et à celles ayant une petite entreprise agricole. L'Initiative aide également les entreprises féminines à s'adapter aux changements climatiques.

Accès aux intrants et aux technologies

Les femmes peuvent accroître les rendements agricoles si elles ont accès aux intrants, aux technologies et au savoir. Les obstacles financiers, sociaux et autres privent souvent les femmes du même accès que les hommes. Les systèmes de vulgarisation traditionnels n'ont pas été favorables aux femmes. Les agricultrices ne bénéficient que de 5 % des services de vulgarisation agricole. Cela peut être dû à des facteurs culturels, aux tâches domestiques ou au manque de sensibilisation ou d'effort des systèmes de vulgarisation. Au Malawi, les agents de vulgarisation doivent être formés afin d'être plus sensibles aux questions de genre et de fournir des conseils adaptés aux agricultrices, au bon moment et au bon endroit pour qu'elles en bénéficient ⁴⁰.

Certaines technologies doivent être adaptées aux besoins des femmes. Par exemple, les outils agricoles sont généralement fabriqués et achetés par les hommes et peuvent nécessiter un ajustement de poids ou de taille pour que les femmes puissent bien les utiliser. Les instructions concernant l'utilisation des technologies doivent être mises à la disposition des femmes qui ne savent pas lire ou qui ne peuvent pas lire en anglais ou en français, en recourant à des services d'interprétation.

Les femmes ont besoin de variétés de semences améliorées et plus résistantes pour accroître les rendements agricoles. Lorsque le projet « Nouveau riz pour l'Afrique » (NERICA) a été lancé

1233.15 | 8754.15 | 2543.15 | 8754.15 | 1233.15 | 8754.15

dans sept pays d'Afrique de l'Ouest, les quatre cinquièmes des groupes d'agriculteurs étaient des organisations de femmes. Le projet a mis à leur disposition des équipements de production et de transformation, des infrastructures de stockage et de commercialisation et un certain nombre de variétés de riz améliorées, pour voir lesquelles donneraient le meilleur rendement dans des localités particulières. Les bénéficiaires ont été les suivants : rendements accrus d'une plus grande valeur nutritionnelle, sécurité alimentaire renforcée et réduction de la pauvreté dans près de 250 000 ménages agricoles ⁴¹.

La technologie mobile contribue de plus en plus à l'autonomisation des agricultrices et des entreprises agricoles. Des informations fiables permettent aux femmes de prendre des décisions qui limitent les risques. Au Rwanda, les agricultrices ont augmenté leurs revenus grâce à une plateforme numérique mobile. Au Nigeria, de nouvelles technologies ont été introduites, notamment l'utilisation de téléphones portables par les agriculteurs pour présenter des bons d'achat direct d'engrais et autres intrants. Cela a permis de réduire la corruption et de rationaliser les achats des agricultrices ⁴².

Encadré 16: Les agricultrices du Rwanda autonomisées grâce à la technologie mobile

Grâce à l'application « Buy from Women », les femmes peuvent mieux prévoir leurs niveaux de production et améliorer leur accès au marché. Les coopératives de femmes l'utilisent pour obtenir des informations sur la météo et les prix du marché, ce qui les aide à prendre de meilleures décisions et à négocier de meilleures affaires avec les acheteurs. C'est particulièrement important car, traditionnellement, les femmes n'intervenaient pas tout le long de la chaîne de valeur ⁴³.

Au Rwanda, le programme a été lancé en 2016 avec le soutien d'ONU-Femmes et du Programme alimentaire mondial. Environ 700 femmes de deux coopératives agricoles sont déjà inscrites et huit autres coopératives s'y ajouteront.



Faire en sorte que les femmes participent à la modernisation de l'agriculture africaine

Les femmes doivent pouvoir participer à la modernisation de l'agriculture africaine. Grâce à l'expansion des services d'infrastructure dans les zones rurales, les agriculteurs et les entreprises de l'agrobusiness ont de plus en plus les moyens de faire du commerce sur les marchés locaux, nationaux et régionaux. Les agriculteurs participent aux chaînes d'approvisionnement et perçoivent des revenus plus élevés et plus fiables. Mais des mesures ciblées sont nécessaires afin que les femmes obtiennent une part égale des bénéfices de l'évolution du secteur agricole.

Les femmes doivent avoir les moyens de prendre des décisions dans le domaine de l'agriculture de rente. Sur tout le continent, les hommes dominent le secteur des cultures de rente, et les femmes y sont des travailleuses manuelles. Des mesures délibérées sont nécessaires afin que les agricultrices participent à la prise de décision et accèdent réellement aux chaînes de valeur du riz, du manioc, du sorgho, du maïs et du coton, pour obtenir une plus grande part de la valeur ajoutée. À titre d'exemple, les femmes représentent un quart des exploitants de cacaotiers au Ghana, mais ce sont les hommes qui transportent les fèves de cacao jusqu'aux centres de commercialisation, et obtiennent ainsi des avantages plus importants ⁴⁴.

Il faudrait un ensemble de mesures délibérées de soutien pour aider les femmes à s'insérer dans les chaînes de valeur transfrontalières. Un meilleur accès au financement, le renforcement des compétences entrepreneuriales, la compréhension du commerce transfrontalier et des exigences douanières, ainsi que l'établissement de liens avec les associations et les réseaux commerciaux peuvent rendre les femmes plus actives sur le plan commercial. Par exemple, le programme « One UN Tanzania Youth Employment » présente ce dosage de mesures de soutien aux femmes tanzaniennes ; financé par ONU-Femmes et d'autres organismes des Nations Unies, il a entraîné une augmentation des revenus, de la confiance et de la création d'emplois ⁴⁵. En Ouganda, la BAD aide à créer des chaînes de valeur agricoles en apportant un soutien ciblé aux femmes et aux jeunes. L'utilisation de technologies, d'infrastructures et de marchés améliorés permettra d'accroître les rendements et les revenus tirés des chaînes de valeur du riz, du maïs et du lait et de la viande. Pour en maximiser l'impact, il est essentiel d'établir une réglementation efficace au sein de la chaîne d'approvisionnement ⁴⁶.

Pour tirer un revenu plus important de l'agriculture, les femmes ont besoin d'un meilleur accès à un financement abordable, d'un ensemble de mesures de soutien au développement de l'agrobusiness et de marchés assurés. Elles pourront alors adopter des approches innovantes de l'agrobusiness et des pratiques agricoles plus efficaces et participer à une agriculture à plus forte valeur ajoutée.

Recommandations en matière de politiques et de pratiques

Comment aider les femmes à améliorer les rendements et les revenus dans le secteur agricole ?

Nous recommandons aux dirigeants au niveau régional, national et local, ce qui suit :

- Prendre des mesures pour donner aux femmes un accès plus large à la terre, en modifiant la législation et en veillant à son application sur le terrain ;
- Encourager les innovations agricoles pour améliorer la gestion de l'eau et des terres ;
- Fournir aux femmes des crédits, des subventions, des services consultatifs et des formations à des coûts abordables afin qu'elles réussissent mieux dans l'agriculture et de l'agrobusiness ;
- Veiller à ce que les femmes bénéficient de l'augmentation des échanges commerciaux transfrontaliers et obtiennent de meilleurs résultats en s'intégrant dans les chaînes d'approvisionnement régionales et mondiales.



Chapitre Cinq

LES FEMMES, LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET L'ÉNERGIE

LES FEMMES, LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET L'ÉNERGIE

Les femmes et les filles sont particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques. Soixante-dix pour cent des femmes travaillent dans l'agriculture, où ces effets affectent de plus en plus leur vie quotidienne. Quel est l'impact des changements climatiques sur les femmes en Afrique et comment peut-on les aider à s'adapter aux changements climatiques ?

Dans de nombreuses régions d'Afrique, l'accès à une énergie abordable et fiable est faible. Plus de 640 millions d'Africains n'ont pas accès à l'énergie, ce qui limite leurs perspectives économiques et leur qualité de vie. Comment le manque d'énergie affecte-t-il la vie des femmes et des filles et comment peut-on améliorer l'accès à l'énergie ?

L'économie africaine est largement tributaire de l'agriculture, ce qui rend les Africains très vulnérables à la dégradation de l'environnement et aux changements climatiques. Les femmes sont particulièrement touchées, car elles sont chargées de fournir la nourriture, l'eau et le combustible du foyer. Il est essentiel de gérer le stress hydrique croissant, d'adapter les pratiques agricoles et de rendre les communautés plus résistantes aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Effets des changements climatiques

Les changements climatiques affectent de nombreux aspects de la vie en Afrique et sapent de plus en plus l'aptitude des femmes à fournir de la nourriture. Des millions de femmes travaillent dans l'agriculture, où les changements climatiques modifient le régime des précipitations et réduisent l'humidité du sol, causant ainsi une baisse des rendements et de la production. Cela impose un fardeau supplémentaire aux femmes, qui fournissent et préparent la nourriture et assument la majeure partie des tâches domestiques. Les effets des changements climatiques peuvent exacerber l'insécurité alimentaire et aggraver la faim et la malnutrition.

Les conditions météorologiques défavorables sont de plus en plus fréquentes et graves, en raison des changements climatiques. En plus de nuire à l'agriculture, les inondations endommagent les infrastructures et entravent l'accès des femmes rurales aux intrants et aux marchés. Les inondations et les sécheresses alourdissent la charge des travaux domestiques, si bien que les femmes et les filles ont du mal à trouver de l'eau potable et du combustible. Dans de telles situations, les femmes n'ont souvent pas la capacité de diversifier et de répartir les risques, en raison de toute une série d'obstacles fondées sur le genre.

Dans les villes africaines en pleine expansion, les femmes des bidonvilles et des quartiers pauvres souffrent. Les inondations sont récurrentes en raison de la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes. Les femmes des quartiers pauvres des centres urbains ne bénéficient guère de soins de santé face aux maladies d'origine hydrique et ont du mal à se procurer de la nourriture et de l'eau potable pour leur famille.

Adaptation aux changements climatiques

L'Afrique met en place des stratégies d'adaptation aux changements climatiques, mais il reste beaucoup à faire pour renforcer la résilience aux effets de ces changements. Le continent a besoin de meilleurs systèmes d'alerte précoce pour prévenir les sécheresses et les inondations, d'organismes compétents chargés des questions d'environnement et de structures communautaires locales solides pour faire face aux menaces. Il est nécessaire d'investir dans le reboisement pour protéger les systèmes hydrologiques, et dans le captage et le stockage des eaux de pluie pour répondre aux besoins humains et agricoles. Les villes africaines en pleine expansion ont aussi urgemment besoin d'investissements destinés à les protéger contre les inondations dues aux raz-de-marée, à améliorer les systèmes de drainage et d'assainissement et à réduire le risque de maladies hydriques consécutifs aux inondations.

Localement, les femmes rurales facilitent l'application des techniques de gestion des terres et de l'eau pour lutter contre l'insécurité de l'approvisionnement en eau et la dégradation des sols. De petites modifications, telles que l'utilisation de fumier comme engrais ou la culture sur paillis végétal pour conserver l'humidité du sol, s'avèrent utiles. Une partie de la solution pourrait résider dans les innovations technologiques, la biotechnologie pouvant servir à créer des cultures résistantes aux parasites, aux maladies, à la sécheresse et aux sols gorgés d'eau. Des outils simples peuvent aussi apporter des avantages aux agricultrices - par exemple, un dispositif de détection de l'eau du sol, qui détermine la vitesse à laquelle les plantes absorbent cette eau, est utilisé par les femmes au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie et au Zimbabwe, qui ont constaté une optimisation de l'utilisation de l'eau, qui leur évite de marcher inutilement de longues heures pour aller chercher de l'eau ⁴⁷.

Les femmes ont besoin de services d'infrastructure de base au niveau local et dans les exploitations agricoles pour s'adapter aux changements climatiques. Par exemple, les installations d'entreposage et de traitement, ainsi que les routes de desserte et les infrastructures de marché, favorisent l'agrobusiness et le commerce. Les femmes peuvent donc apporter de la valeur ajoutée à leurs produits grâce à leurs liens avec les marchés. Au Mozambique, un programme de la BAD à l'appui de techniques agricoles respectueuses du climat a permis de développer des centres agraires qui forment et emploient des femmes dans les activités de transformation primaire, ce qui accroît les compétences et les revenus ⁴⁸.

La BAD a un programme panafricain de soutien aux femmes dans les entreprises vertes. L'Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement de l'eau dans l'économie verte en Afrique soutient les entreprises qui contribuent à l'adaptation aux changements climatiques et à l'atténuation de leurs effets, et qui favorisent la croissance durable, en leur fournissant des financements, des conseils et formations ⁴⁹.

Énergie

L'accès à l'énergie est faible dans de nombreuses régions d'Afrique. Seuls deux Africains sur cinq ont l'électricité, et la consommation d'énergie en Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud) est très basse : 180 kWh par personne contre 13 000 kWh par personne aux États-Unis. Pourtant, l'Afrique est dotée de ressources énergétiques abondantes ; elle dispose d'un potentiel énorme d'exploitation de ses énergies renouvelables, à savoir ses ressources hydroélectriques, solaires, éoliennes et géothermiques. L'augmentation de l'offre d'énergie abordable pourrait transformer la vie des femmes et des filles de diverses manières.

L'accès à une énergie abordable est essentiel pour la qualité de vie des femmes et leur autonomisation économique. L'électricité permet aux agricultrices d'appliquer des pratiques agricoles plus adaptées et d'améliorer l'irrigation et la gestion de l'eau. Elle favorise des approches plus innovantes de l'agrobusiness, en améliorant le stockage des produits périssables et la transformation des cultures. Elle permet aux femmes rurales de créer de nouvelles entreprises et d'accroître leurs revenus, transformant ainsi le quotidien des personnes qui vivent dans la pauvreté.

L'énergie est également essentielle pour réduire la pénibilité du travail domestique, comme les femmes l'ont constaté partout dans le monde. En Afrique, l'accès à l'énergie réduit les longues corvées de collecte de bois de chauffage et de biomasse pour la cuisine, si bien que les femmes ont plus de temps à consacrer aux activités productives et que les filles peuvent aller à l'école. L'accès à l'électricité réduit également la destruction des forêts et des terres boisées, empêchant ainsi que les terres subissent des dégâts qui réduisent leur fertilité et aggravent les inondations. L'accès aux sources d'énergie renouvelables limite les émissions de carbone et atténue les effets des changements climatiques.

L'accès à l'énergie est également d'une importance capitale pour attirer les investissements du secteur privé et créer des emplois.

Les entreprises qui utilisent des groupes électrogènes risquent de voir leurs coûts de production augmenter considérablement et leurs produits ne plus être compétitifs.

En ville, les entreprises sont largement tributaires d'une énergie abordable. Les femmes travaillent souvent à leur compte dans de petites entreprises, allant de la restauration, de la coiffure, de la couture et de la fabrication de perles à la mécanique et à la sécurité. Dans l'agriculture et l'agrobusiness, l'accès à l'énergie permet d'utiliser diverses techniques, telles que l'irrigation, le stockage de denrées périssables, la transformation ou même la recharge de téléphones portables. L'accès à l'énergie affecte également la fourniture de services sociaux, en particulier les services de santé, d'éducation et de formation.

Comblant le déficit énergétique de l'Afrique en exploitant ses abondantes ressources renouvelables permettra de stimuler considérablement l'activité économique et d'améliorer la qualité de vie des femmes et des hommes. De nombreux investissements publics et privés dans l'énergie au niveau national et régional sont en cours et s'accéléreront dans les années à venir. La gestion, la réglementation, la tarification et les subventions applicables au secteur de l'énergie posent des défis majeurs que les gouvernements africains doivent relever pour assurer l'efficacité et la fourniture accrues d'une énergie abordable et fiable.

Au niveau local, les gouvernements et les partenaires internationaux de développement emploient des solutions innovantes pour augmenter la production d'électricité, souvent avec la participation des femmes. Il s'agit notamment de technologies sur réseau et hors réseau, qui exploitent de plus en plus des énergies renouvelables et font appel à des fonds mondiaux pour le climat. La mise en place de sources d'énergie renouvelables dans les villages peut être combinée au développement des compétences, comme à Madagascar où un petit nombre de villageoises sont formées comme "ingénieures solaires", qui jouent un rôle clef dans la mise en place et la fourniture de l'énergie solaire dans leurs communautés.

Des modes de cuisson propres

Les modes de cuisson traditionnels sont préjudiciables à la santé des femmes et des jeunes filles. La plupart des ménages africains se servent de combustibles solides, tels que le charbon de bois, le fumier, le bois et autres produits de la biomasse pour la cuisine et le chauffage. Cependant, l'utilisation généralisée des fourneaux à bois provoque chaque année, surtout chez les femmes et les jeunes filles, des centaines de milliers de décès évitables, ainsi que des maladies pulmonaires et oculaires.

Des cuisinières améliorées à combustible plus propre peuvent limiter la pollution intérieure, entraînant ainsi de grandes améliorations de la santé des femmes et des enfants, en particulier des filles. Un meilleur rendement énergétique réduit, pour les femmes, le coût d'achat du charbon de bois ou de la biomasse, ainsi que le temps et les risques liés à la recherche de biomasse dans les zones rurales éloignées, responsabilités qui incombent souvent aux femmes et aux filles.

Les programmes énergétiques distribuant des fourneaux modernes sont de plus en plus conçus de manière à inclure les femmes dans des rôles productifs et de direction. Les femmes participent à l'achat et à la vente des fourneaux, ainsi qu'à la fourniture de charbon de bois compacté comme combustible. Le passage à l'énergie propre suppose une commercialisation et une distribution innovantes, compte tenu des traditions profondément ancrées d'utilisation des fourneaux.

L'Afrique a besoin d'adopter à grande échelle des fourneaux améliorés et des combustibles modernes, y compris l'électricité. La santé des femmes et des jeunes filles en sera améliorée. Cela permettra aussi de réduire les coûts du combustible ou de diminuer la charge de travail non rémunéré que représente la collecte de combustibles, qui incombe à beaucoup de femmes et d'enfants, en particulier les filles. Ces mesures présentent également d'autres avantages plus larges, à savoir qu'elles limitent la déforestation et réduisent les émissions de carbone.

Recommandations en matière de politiques et de pratiques

Comment aider les femmes et les filles à s'adapter aux changements climatiques et à avoir un meilleur accès à l'énergie ?

Nous recommandons aux dirigeants au niveau régional, national et local, ce qui suit :

- *Créer des services d'infrastructure, afin de réduire la charge que représente la collecte de nourriture, d'eau et de combustible ;*
- *Encourager les innovations agricoles pour améliorer la gestion de l'eau et des terres ;*
- *Donner la priorité aux investissements dans des énergies abordables ;*
- *Investir dans des programmes visant à offrir aux femmes des modes de cuisson propres, y compris les fourneaux.*







The background features a dark blue grid with white numbers. A line graph with white circles and lines is overlaid on the grid. The numbers are arranged in a pattern that suggests a data set or a coordinate system. The overall aesthetic is technical and modern.

Chapitre six

REPRÉSENTATION ET AUTONOMISATION

REPRÉSENTATION ET AUTONOMISATION

En Afrique, de nombreuses femmes sont des leaders actifs dans leurs communautés, et dirigent des groupes communautaires ou de petites entreprises. Cependant, les hommes et les femmes participent-ils à la prise de décision sur le même pied d'égalité à chaque niveau de la société ? Que peut-on faire pour assurer une plus grande représentation des femmes, afin qu'elles aient plus d'influence en politique, au gouvernement et dans l'économie formelle ?

Dans ce chapitre, nous examinons pourquoi l'égalité des genres dans les fonctions de direction est importante. Dans quelle mesure les femmes sont-elles engagées dans la prise de décision en tant que citoyennes actives et dans quelle mesure y a-t-il égalité devant la loi ? Nous nous intéressons également aux groupes de femmes qui permettent aux femmes les plus pauvres de mieux faire entendre leurs préoccupations et leurs priorités.

La dimension « représentation et autonomisation » de l'Indice de genre en Afrique

Pour calculer l'écart entre les femmes et les hommes dans la dimension représentation et autonomisation, l'Indice de genre en Afrique compare le nombre de femmes et d'hommes qui siègent au parlement et au gouvernement dans les pays africains. Il examine aussi l'écart entre les genres aux postes de direction, notamment la proportion d'entreprises où des femmes occupent des postes de responsabilité et le ratio femmes/hommes au sein des cadres, des professionnels et des techniciens. En outre, les données permettent de comparer le nombre d'hommes et de femmes qui possèdent des actifs dans chaque pays.

Les scores de l'Indice de genre en Afrique montrent des différences marquées entre le nombre d'hommes et de femmes occupant des postes de direction et de représentation. Le score de l'IGA concernant la dimension représentation et autonomisation est de 21,3 % (dans la fourchette allant de 0 à 1), ce qui montre un écart important entre les genres. Ce score varie entre 2,3 % et 62,1 %

dans le cas de plusieurs pays.

Tant dans le secteur privé (IGA de 22,9 % pour les cadres supérieurs des entreprises) que dans le secteur public (IGA de 25,3 % pour la représentation parlementaire et IGA de 26,3 % pour les ministres), les postes les plus élevés sont occupés par des hommes.

Encadré 17: Données sur l'écart entre les genres dans les indicateurs de représentation et autonomisation pour la région Afrique (%)

Indicateur	Score de l'IGA (en pourcentage)
Cadres, professionnels et techniciens	41.4
Représentation parlementaire	26.3
Postes ministériels	26.3
Propriété d'actifs	22.9
Cadres supérieurs d'entreprises	22.9

Des pays tels que le Rwanda, l'Afrique du Sud, le Lesotho, la Namibie et l'Ouganda ont pris, en adoptant des lois et des quotas, des mesures délibérées pour augmenter le nombre de femmes occupant des postes politiques. Ils ont fait davantage de progrès vers l'égalité des genres, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

Au niveau mondial, les données montrent qu'une plus grande diversité de décideurs est

importante. Lorsque les femmes ont accès à des postes de direction, les entreprises et les institutions publiques peuvent alors recruter dans un large éventail de talents. Lorsque les entreprises comptent une plus grande proportion de femmes au sein de leur conseil d'administration et de leurs cadres supérieurs, elles obtiennent de meilleurs résultats financiers. On entre alors dans un cercle vertueux où les femmes aux postes de pouvoir et d'influence servent de modèles aux filles.

Parlement et gouvernement

Depuis de nombreuses années, le Rwanda montre au monde entier que les femmes peuvent occuper plus de sièges au parlement que les hommes. Le Liberia et le Malawi ont tous deux eu une présidente récemment, tandis que l'Afrique du Sud, Cabo Verde, l'Éthiopie, le Rwanda et les Seychelles comptent un nombre égal d'hommes et de femmes aux postes ministériels. Dans des pays comme l'Afrique du Sud, le Burundi, l'Éthiopie et le Sénégal, le nombre de femmes siégeant au parlement a augmenté. Cependant, la plupart des parlements et des gouvernements africains sont encore dominés par les hommes.

Les quotas fondés sur le genre se sont avérés importants pour faire entrer les femmes au parlement. Ils ont pris la forme de sièges réservés aux femmes ou de listes de femmes des partis politiques. Pour gagner les élections législatives, les femmes ont également besoin de soutien financier, de mentorat, de modèles et de politiques au parlement qui préservent la vie de famille⁵⁴.

Les parlements qui comptent une plus grande proportion de femmes tendent à promouvoir une législation répondant aux besoins des femmes et à l'égalité des genres. Les femmes qui occupent des postes de direction sont aussi, par leur rôle public, des modèles pour les filles et les jeunes femmes.

Égalité devant la loi

Les législations africaines tiennent de plus en plus compte de l'égalité des genres, mais il reste encore beaucoup à faire pour la promouvoir. Des mesures visant à garantir le droit égal des fils et des filles à l'héritage, le droit de propriété des femmes, le congé de maternité et l'égalité de rémunération entre hommes et femmes à travail égal, sont en cours d'adoption. Deux pays, l'Angola et la Côte d'Ivoire, ont adopté des lois autorisant les employés ayant de jeunes enfants à bénéficier d'un horaire de travail flexible ou à temps partiel.

Cependant, de nombreuses constitutions et législations continuent de refléter des normes culturelles discriminatoires à l'égard des femmes.

Ainsi, dans beaucoup de pays, l'homme est présumé être le chef de famille et détenir une autorité parentale exclusive⁵⁵.

Quelle que soit la teneur de la législation nationale, il peut s'avérer difficile de parvenir à l'égalité des genres au niveau local. Le droit coutumier est puissant dans au moins un quart des pays africains et peut entrer en conflit avec la législation nationale sur les femmes, notamment en ce qui concerne les droits des femmes et des hommes après le mariage⁵⁶. Il existe toujours un écart important entre les genres en matière de propriété d'actifs sur le continent (IGA de 22,9 %).

En Éthiopie, la législation sur l'égalité des genres a été promulguée et promue au niveau local. Le projet de loi sur le droit de la famille permet aux femmes de posséder des biens après le mariage et abroge le droit du mari de dicter à la femme si elle peut ou non travailler en dehors de la maison. Cinq ans après son application dans trois régions et deux villes, les femmes s'y sentent plus autonomes qu'ailleurs. D'autres ont acquis des compétences et ont accepté un emploi à plein temps en dehors du domicile familial.⁵⁷

Fonctions professionnelles et de gestion

À ce jour, les hommes sont plus nombreux que les femmes à occuper des postes de cadres, de professionnels et de techniciens (IGA de 41,4 %). Cependant, dans certains pays, on constate un changement de dynamique. L'Indice de genre en Afrique montre que dans quatre pays - la Namibie, le Lesotho, le Botswana et les Seychelles - plus de femmes que d'hommes occupent aujourd'hui des postes de direction et d'encadrement.

Des efforts accrus sont indispensables dans l'ensemble du système éducatif pour préparer les filles à leurs futures professions. Des changements sont nécessaires dans l'ensemble des institutions des secteurs privé et public pour faciliter le recrutement et la promotion des femmes à des postes de haut niveau.

Dirigeants du secteur privé

Les femmes africaines sont très actives économiquement et possèdent un tiers des petites et moyennes entreprises. Quant aux hommes, ils gèrent davantage de moyennes et grandes entreprises. Les cadres supérieurs des entreprises africaines sont majoritairement des hommes (IGA de 22,9 %).

De nombreuses entreprises n'admettent pas les arguments économiques solides en faveur de l'égalité des genres. Une fois que cela est compris, on peut remédier à ce déséquilibre. Les dirigeants doivent élaborer et communiquer des stratégies relatives aux questions de genre et montrer aux employés comment cela les affecte. Le recrutement et la promotion doivent reposer sur des critères explicites pour éviter les préjugés à l'égard des femmes. La faible représentation des femmes dans maintes institutions a de nombreuses causes qu'il convient de traiter : les niveaux de rémunération des hommes et des femmes ; les taux d'attrition des femmes et les raisons de leur départ ; les questions d'inégalité dans la promotion ; les rôles que les femmes assument ; et les différents degrés de satisfaction professionnelle ⁵⁸.

Organisations de femmes

Les groupes de femmes jouent un rôle essentiel à tous les niveaux de la société africaine. De nombreux groupes travaillent au niveau local, soutenant des femmes rurales ou urbaines, souvent les plus difficiles à atteindre et qui sont prises au piège de la pauvreté. Les groupes de défense des femmes participent activement à l'élaboration des politiques locales et nationales et aux débats des forums africains et mondiaux. Les groupes de femmes encouragent l'effort personnel,

fournissent des services et font entendre la voix des femmes pour faire modifier les lois, les systèmes et les structures qui renforcent l'inégalité de genre et empêchent l'autonomisation des femmes.

Le Réseau de développement et de communication de la femme africaine est une organisation panafricaine qui compte des membres dans 46 pays. Il encourage le partage d'expériences, d'idées, d'informations et de stratégies entre les organisations de femmes africaines. Il fait pression pour la mise en œuvre des lois sur l'égalité des genres et des conventions internationales relatives aux femmes.

Au niveau local, les organisations de femmes n'ont souvent pas de base de financement sûre, à moins qu'elles ne fournissent un service soutenu par le gouvernement ou des partenaires de développement internationaux. Pour faire entendre la voix des femmes les plus pauvres et leur apporter un soutien efficace, ces groupes doivent obtenir des sources de financement pérennes.

Quelques donateurs considèrent les fonds d'aide aux femmes comme des mécanismes essentiels pour fournir des ressources aux groupes et mouvements de femmes du Sud actifs à l'échelle locale. Par exemple, le Gouvernement suédois prépare son troisième cycle de soutien au fonds international d'aide aux femmes, Mama Cash. Le Fonds mondial pour les femmes et le Fonds de développement pour les femmes africaines contribuent également au financement des organisations de femmes. Le soutien aux fonds d'aide aux femmes constitue, pour les donateurs, l'un des moyens les plus efficaces de fournir des ressources aux organisations et aux mouvements de défense des droits des femmes du Sud, y compris les groupes de femmes locaux.

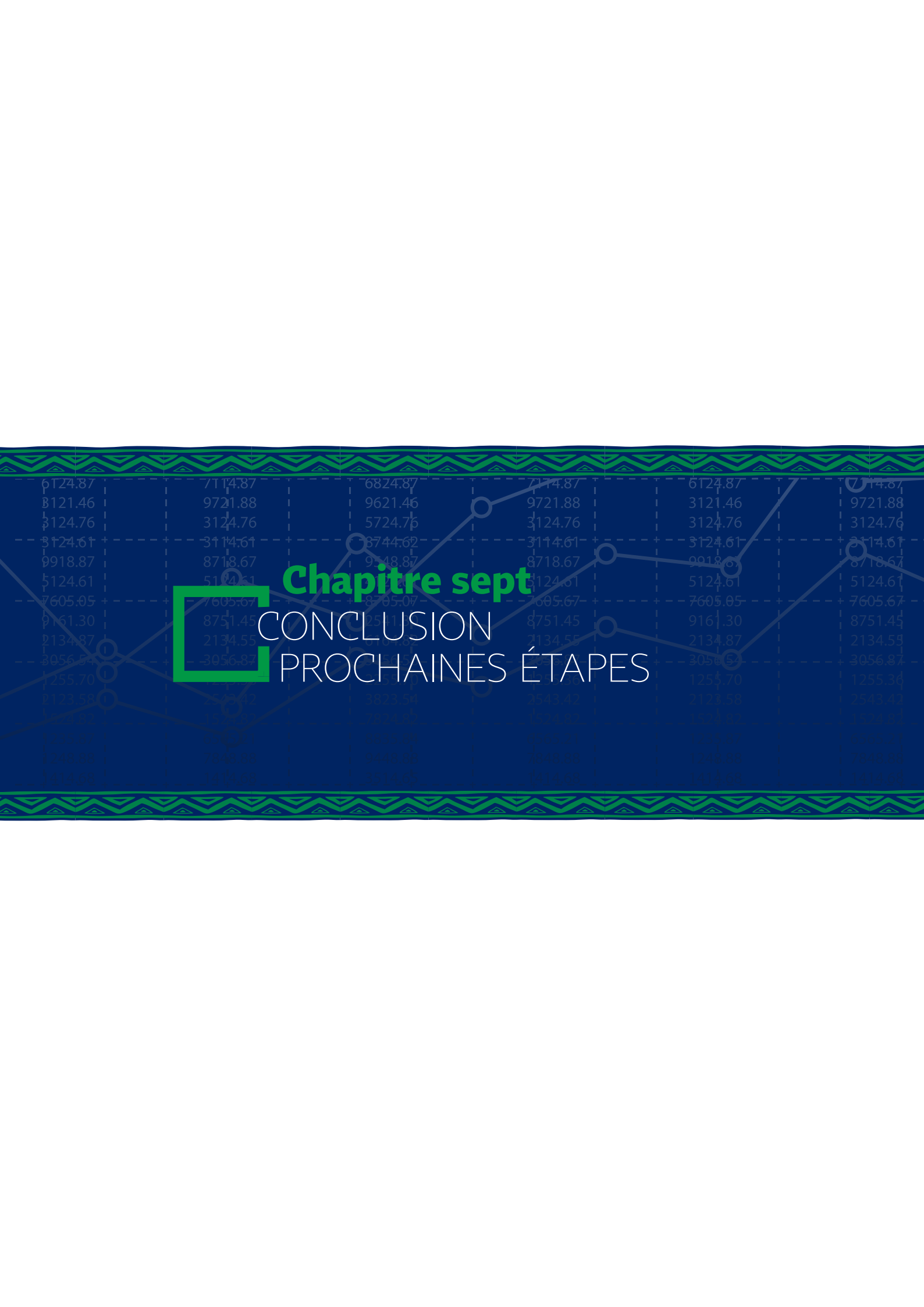
Recommandations en matière de politiques et de pratiques

Comment promouvoir la participation des femmes, leur autonomisation et leur représentation dans la société ?

Nous recommandons aux décideurs au niveau national et local ce qui suit :

- Déterminer si les lois et règlements en vigueur soutiennent l'égalité des genres et si le statut juridique des femmes est respecté dans les pratiques culturelles ;
- S'employer à lutter contre l'inégalité de genre dans l'ensemble du secteur privé, par une réglementation appropriée, en mettant en évidence les bonnes pratiques et en renforçant la transparence ;
- Reconnaître et soutenir le rôle important des organisations de femmes aux niveaux régional, national et communautaire, et encourager les donateurs et autres bailleurs de fonds à leur apporter un soutien durable, notamment par le biais de fonds internationaux d'aide aux femmes.





Chapitre sept

CONCLUSION PROCHAINES ÉTAPES

VUE D'ENSEMBLE

Ce rapport a mis en évidence les initiatives et les politiques importantes qui sont prises sur le continent pour améliorer le statut des femmes africaines et leur donner les moyens de jouer un rôle égal à celui des hommes dans la vie politique, économique et sociale. Pourtant, l'Indice de genre en Afrique a mis en lumière d'importants écarts entre les genres, ce qui montre qu'il est urgent d'accélérer et d'intensifier ces efforts pour renforcer l'autonomie des filles et des femmes africaines.

Enseignements tirés des pays obtenant les meilleurs résultats

Dans l'ensemble, les pays africains qui affichent les meilleurs scores de l'Indice de genre en Afrique sont la Namibie (IGA de 79,7 %), le Lesotho (IGA de 77,6 %), l'Afrique du Sud (IGA de 76,8 %) et le Rwanda (IGA de 76,1 %). Sur le plan social, nous constatons qu'au Maroc, en Afrique du Sud, en Algérie, en Tunisie et au Lesotho, il y a davantage de filles que de garçons qui terminent leurs études secondaires, et que le Rwanda affiche l'un des plus faibles écarts entre les genres en sciences, en technologie, en ingénierie et en mathématiques. Au Rwanda, des programmes novateurs sont en place, comme l'opération visant à réduire la violence à l'égard des filles et des femmes, en collaboration avec les communautés, les ménages et les individus, et à autonomiser les filles grâce à Sakwe, une initiative fondée sur la musique et le théâtre, lancée à la suite du succès de Yegna en Éthiopie.

Au Rwanda comme en Éthiopie, les politiques industrielles visent à créer des emplois pour les jeunes femmes en encourageant les investissements du secteur privé dans certains sous-secteurs, et des programmes novateurs utilisant des applications mobiles aident les agricultrices à augmenter leurs revenus. Des efforts sont déployés en matière de réforme foncière, ce qui a permis de renforcer la sécurité des droits fonciers des femmes. La Namibie, le Lesotho et le Rwanda ont tous pris des mesures afin que les femmes occupent davantage de postes de responsabilité. La Namibie et le Lesotho font partie des pays où les femmes sont plus nombreuses que les hommes à occuper des postes de direction et des postes professionnels.

Cinq domaines thématiques : les écarts entre les genres et les leçons à tirer pour l'autonomisation des femmes et la promotion de l'égalité des genres

L'éducation et la santé des femmes

Accès à l'éducation et aux compétences. Des progrès importants ont été réalisés pour combler l'écart entre les genres dans l'éducation de base, mais la parité entre les filles et les jeunes femmes, d'une part, et les garçons et les jeunes hommes, d'autre part, n'a pas été atteinte en matière d'éducation et de compétences. Lutter contre les obstacles à la fréquentation de l'école, de l'université et de la formation technique et professionnelle donne aux filles et aux jeunes femmes les moyens de se prendre en charge et les prépare à travailler.

Accès à une meilleure nutrition, aux services de santé et au planning familial. Une santé et une nutrition améliorées restent essentielles pour les filles et leur permettent de faire des études et de devenir économiquement actives. Des progrès importants ont été réalisés en matière de vaccination et de services de santé, mais il reste encore beaucoup à faire. Pour améliorer leur santé procréative et retarder la grossesse, il est crucial que les adolescentes et les femmes accèdent aux services de planning familial.

Sécurité personnelle et autonomisation. La violence, y compris la violence sexuelle, continue de limiter les possibilités offertes aux filles et aux jeunes femmes. Il est fondamental de s'attaquer aux causes de la violence et de réduire la crainte de la violence afin que les femmes aient les mêmes droits que les hommes et que les filles en bénéficient. Les jeunes femmes ont ainsi la possibilité de s'instruire, de se perfectionner et de saisir des opportunités qui peuvent transformer non seulement leur propre vie, mais aussi celle des autres.

Les jeunes femmes et l'emploi

Des investissements pour créer des emplois décents. Les politiques et les ressources doivent être axées sur la création d'emplois et de moyens de subsistance. Des emplois décents, offrant une rémunération égale aux jeunes femmes et aux jeunes hommes, nécessitent des investissements dans les industries, les services et un environnement

commercial favorable. Des mesures délibérées sont nécessaires dans les secteurs public et privé pour garantir aux jeunes femmes l'égalité des chances en matière de travail.

L'agriculture et les femmes

Accès à la terre, au crédit et aux marchés. Les femmes se heurtent à des obstacles supplémentaires dans le secteur agricole. Les initiatives visant à renforcer la propriété foncière et les droits de succession des femmes, ainsi qu'un meilleur accès au crédit, transforment les perspectives des femmes. Elles permettent aux femmes d'investir dans l'agriculture et l'agrobusiness, d'accéder aux marchés et d'augmenter les revenus agricoles.

Accès aux technologies agricoles et mobiles. Les agricultrices qui ont accès à des semences améliorées, à de meilleures méthodes agricoles et à de nouvelles technologies augmentent les rendements agricoles. Les technologies mobiles ont renforcé les moyens d'information et ont permis aux femmes de prendre de meilleures décisions concernant l'agriculture et la commercialisation de leurs produits.

Les agricultrices liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales et régionales. La multiplication des débouchés, créée par l'insertion des agricultrices dans les chaînes d'approvisionnement – au même titre que les hommes – augmente les revenus des femmes. La réglementation effective de ces chaînes d'approvisionnement s'impose.

Des infrastructures pour répondre aux besoins des femmes, en particulier dans les zones reculées. Les routes rurales, l'électricité et les infrastructures de stockage et de commercialisation sont des éléments essentiels pour les agricultrices, en particulier dans les zones reculées. Ces investissements infrastructurels aident les femmes à produire davantage et à accéder aux intrants et aux marchés.

Changements climatiques et énergie

Des infrastructures locales ciblées pour réduire le fardeau de la collecte de l'eau, de la nourriture et du combustible. Les femmes ont généralement la responsabilité quotidienne d'aller chercher l'eau et le combustible nécessaires pour prendre en charge et nourrir leur famille. Les impacts climatiques rendent ces tâches plus difficiles à réaliser.

Amélioration des techniques agricoles pour lutter contre les effets du climat. Les impacts climatiques, dus à l'humidité réduite du sol, à la baisse des réserves d'eau et aux conditions météorologiques extrêmes, causent de plus en plus

de difficultés aux agricultrices. Les femmes étant les principales productrices et transformatrices de denrées alimentaires, il est essentiel de prendre des mesures pour les aider à améliorer la gestion de l'eau et des terres face aux effets du climat.

Accès à l'énergie par le biais d'énergies renouvelables locales en réseau et hors réseau. L'accès à l'énergie est essentiel pour que les femmes puissent sortir de la pauvreté énergétique et gagner leur vie grâce à de petites entreprises et des emplois. Les technologies des énergies renouvelables, qu'elles soient en réseau ou hors réseau, sont essentielles à la création d'emplois.

Renforcer les programmes portant sur les modes de cuisson propres, y compris les fourneaux. La réduction de la pollution intérieure due aux combustibles traditionnels améliore la santé des femmes et des enfants, en particulier les filles. Elle réduit aussi les risques et le temps nécessaire à la recherche de combustibles traditionnels.

Représentation et autonomisation

Égalité en droit et en pratique. De nombreux pays africains ont adopté une législation sur l'égalité des genres afin que la loi s'applique aux femmes comme elle s'applique aux hommes. Les femmes ont également besoin que de telles lois soient imposées et respectées dans toute la société, afin de parvenir à une plus grande égalité dans l'économie et la société.

Rôles décisionnels en politique et dans le commerce. L'égalité de voix et de représentation avec les hommes reste un domaine de progrès important pour les femmes. La mise en place de mesures permettant aux femmes de participer à la prise de décision en politique et dans les entreprises est indispensable pour parvenir à l'égalité des genres et garantir leur rôle de citoyennes actives.

Soutenir les groupes et les mouvements de femmes. À tous les niveaux, les groupes de femmes jouent un rôle clef dans l'autonomisation des femmes et des filles. Au niveau local, ils encouragent l'effort personnel, fournissent des services et font entendre la voix des femmes les plus pauvres. Les groupes de défense des femmes promeuvent la modification des lois, des systèmes et des structures qui renforcent l'inégalité de genre et entravent l'autonomisation des femmes. Il est important de soutenir les groupes de femmes locaux, nationaux et africains pour promouvoir l'égalité des genres.



Références

- ¹ La BAD a élaboré son Indice de parité entre les sexes en Afrique pour la première fois en 2015. La CEA prépare l'Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique depuis 2004.
- ² (2017), Rapport 2016 sur la révolution des données en Afrique, lien.
- ³ Brookings, Global Economy and Development, Global Working Paper Series, (2015), Today's Challenges for Girls' Education, lien
- ⁴ Evans Paul Kwame Ameade et Saeed Folorunsho Majeed, (2015), Improving Girl Child Education and Menstrual Hygiene through Free Sanitary Pad Provision to Secondary School Girls-opinion of Female University Students in Ghana, Journal of Health Education Research and Development, 3:3, lien. .
- ⁵ Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab (J-PAL) Bulletin, (2017), Roll Call: Getting Children into school, lien.
- ⁶ Council on Foreign Relations, (2004), What works in Girls' Education, Evidence and Policies from the Developing world, lien. d.
- ⁷ Gouvernement britannique, (2018), Mme Baldwin, ministre, s'exprime à Woman's Hour sur l'éducation des filles au Soudan du Sud, blog, lien
- ⁸ Girls' Education in South Sudan, lien
- ⁹ Partenariat mondial pour l'éducation, (2017), « Comment les politiques africaines promeuvent l'égalité entre les sexes dans l'éducation », lien.
- ¹⁰ Women who mentor & innovate in Africa, (2012), lien.
- ¹¹ ONU-Femmes, (2016), Gender Forum-Pushing to Parity in Sciences, Technology, Engineering and Mathematics (STIM), au Kenya National Theatre, lien. N women, (2016), Gender Forum-Pushing to Parity in Science, Technology, Engineering and Mathematics (STEM) at Kenya National Theatre.
- ¹² UNICEF, (2017), Rapport La situation des enfants dans le monde, lien. Données pour la période 2010-2017.
- ¹³ Groupe de la Banque africaine de développement, (2017), Revue annuelle sur l'efficacité du développement 2017, lien.
- ¹⁴ London School of Hygiene and Tropical Science, (2013), Why are women at higher risk of HIV than men in sub-Saharan Africa? lien.
- ¹⁵ Ministère du développement international du Royaume-Uni, (2018), Strategic Vision for Gender Equality, lien.
- ¹⁶ UNICEF, (2017), Rapport sur la situation des enfants dans le monde, lien.
- ¹⁷ Sonke travaille en étroite collaboration avec un grand nombre d'organisations et de personnes, notamment des organisations de défense des droits des femmes, des mouvements sociaux, des syndicats, des ministères, des associations sportives, des organisations religieuses, des médias, des groupes de recherche universitaires et des défenseurs des droits de l'homme. <http://genderjustice.org.za/>
- ¹⁸ CARE Insights, (2017), Working with couples to address intimate partner violence : Lessons from Rwanda, lien.
- ¹⁹ Reuters, Kieran Guilbert, (2016), Des centaines de communautés d'Afrique de l'Ouest déclarent la fin des mutilations génitales féminines : militants, lien.
- ²⁰ CGDEV, Rachel Glennerster, (2018), Invest in Girls' Futures - Podcast avec Rachel Glennerster, économiste en chef du DFID, lien.
- ²¹ Girl effect, (2018), What we do, link.
- ²² Girl effect, (2018), "Role models for millions of girls" - Global media outlets profile Ethiopian youth brand Yegna, link.
- ²³ Meseret F. Hailu, (2018), Examining the role of Girl Effect in contributing to positive education ideologies for girls in Ethiopia, Gender and Education Journal, lien.
- ²⁴ Il s'agit de l'ensemble jeunes ayant achevé leur scolarité. OIT, (2017), Tendances mondiales de l'emploi des jeunes, lien.
- ²⁵ Groupe de la Banque africaine de développement, (2015), Empowering African Women : An Agenda for Action 2015, lien.
- ²⁶ CARE Insights, (2017), Women's financial inclusion in West Africa: From policy to practice, lien.
- ²⁷ CEA, (2017), Rapport de synthèse sur l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique, lien.
- ²⁸ Banque mondiale, (2015), 7 facts about population in Sub-Saharan Africa, lien.
- ²⁹ Groupe de la Banque africaine de développement, (2017), Revue annuelle sur l'efficacité du développement 2018, lien.
- ³⁰ Independent Commission for Aid Impact, (2017), DFID's approach to supporting inclusive growth in Africa, lien.
- ³¹ CEA, (2017), Rapport de synthèse sur l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique, lien.

- ³² CEA, (2017), Rapport de synthèse sur l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique, lien.
- ³³ Wong Sam, (2016), Can Climate Finance Contribute to Gender Equity in Developing Countries? Journal of International Development 28 : 428-444, lien.
- ³⁴ Wong Sam, (2016), Can Climate Finance Contribute to Gender Equity in Developing Countries? Journal of International Development 28 : 428-444, lien.
- ³⁵ Université norvégienne des sciences de la vie, Kristine Løwe, (2017), Easier for women in Ethiopia to own land with land registration, lien.
- ³⁶ Université norvégienne des sciences de la vie, Kristine Løwe, (2017), Easier for women in Ethiopia to own land with land registration, lien.
- ³⁷ CEA, (2017), Rapport de synthèse sur l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique, lien.
- ³⁸ Groupe de la Banque africaine de développement, (2018), discours du Président : A Long Way Still to Achieving Gender Equality : International Women's Day, lien.
- ³⁹ CEA, (2017), Rapport de synthèse sur l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique, lien.
- ⁴⁰ Groupe de la Banque africaine de développement, (2016), Revue annuelle sur l'efficacité du développement, Édition 2016 - Agriculture, lien.
- ⁴¹ Groupe de la Banque africaine de développement, (2018), Revue annuelle sur l'efficacité du développement - Édition 2018, lien.
- ⁴² ONU-Femmes, (2016), Empowering women farmers of Rwanda through mobile technology, lien.
- ⁴³ GSDRC, Marston Ama, (2016), Women's rights in the cocoa sector: Examples of emerging good practice, lien.
- ⁴⁴ ONU-Femmes, (2016), Empowering young women entrepreneurs in Tanzania, lien.
- ⁴⁵ Groupe de la Banque africaine de développement, (2018), Revue annuelle sur l'efficacité du développement - Édition 2018, lien.
- ⁴⁶ Centre technique de coopération agricole et rurale, (2018), African Women adopt smart solutions for climate change, lien.
- ⁴⁷ Groupe de la Banque africaine de développement, (2016), Climat et financements inclusifs, lien.
- ⁴⁸ Groupe de la Banque africaine de développement, (2016), Climat et financements inclusifs, lien.
- ⁴⁹ Groupe de la Banque africaine de développement, (2017), Le New Deal pour l'énergie en Afrique 2016, lien.
- ⁵⁰ Fonds mondial pour la nature, Les « grands-mères ingénieures en énergie solaire » de Madagascar mènent une révolution de l'énergie renouvelable, lien.
- ⁵⁰ Fonds mondial pour la nature, Les « grands-mères ingénieures en énergie solaire » de Madagascar mènent une révolution de l'énergie renouvelable, lien.
- ⁵¹ ONU, (2013), Sénégal : Une nouvelle façon de cuisiner, un nouveau mode de vie, lien ; ONU, (2017), A safer way to cook: Nigerian woman designs clean energy stove, lien.
- ⁵² McKinsey, (2016), Women Matter in Africa, lien.
- ⁵³ Université de Melbourne, Carolyn Evans, (2016), Four ways to get more women into Parliament, link.
- ⁵⁴ Université de Melbourne, Carolyn Evans, (2016), Four ways to get more women into Parliament, link.
- ⁵⁵ CARE Insights, (2017), Women's financial inclusion in West Africa: From policy to practice, lien.
- ⁵⁶ Banque mondiale, enquête citée dans le Programme des Nations Unies pour le développement, (2016), Rapport sur le développement humain en Afrique 2016, Accélérer les progrès en faveur de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes en Afrique, lien.
- ⁵⁷ Hallward-Driemeier Mary, (2011), "Strengthening Women's entrepreneurship," in Forum économique mondial, Groupe de la Banque mondiale, et Banque africaine de développement, (2011), Le Rapport sur la compétitivité en Afrique 2011, Genève, et références citées dans Groupe de la Banque africaine de développement, (2012), The State of égalité femmes-hommes In Afrique : Trends, challenges and opportunities, link.
- ⁵⁸ McKinsey, (2016), Women Matter in Africa, lien.
- ⁵⁹ OCDE, (2008), Innovative Funding for Women's organisations, Issues brief 3, lien.

ANNEXES

Annexe 1 : Communautés économiques régionales (CER) et groupements régionaux

- UMA = Union du Maghreb arabe : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie
- COMESA : Burundi, Comores, République démocratique du Congo, Djibouti, Égypte, Érythrée, Eswatini, Éthiopie, Kenya, Libye, Madagascar, Malawi, Maurice, Rwanda, Seychelles, Soudan, Ouganda, Zambie et Zimbabwe
- CAE : Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda, Soudan du Sud et République-Unie de Tanzanie
- CEEAC : Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Tchad.
- CEDEAO : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo
- SADC : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, République démocratique du Congo, Eswatini, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe
- G5 Sahel : Burkina Faso, Mauritanie, Mali, Niger et Tchad

CER

- Afrique centrale : Cameroun, République centrafricaine, Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Sao Tomé-et-Principe et Tchad
- Afrique de l'Est : Burundi, Comores, République démocratique du Congo, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Rwanda, Seychelles, Somalie, Ouganda, Soudan du Sud et République-Unie de Tanzanie
- Afrique du Nord : Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie
- Afrique australe : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Zambie et Zimbabwe
- Afrique de l'Ouest : les mêmes pays membres de la CEDEAO
- West Africa: Same as ECOWAS

Annexe 2 : Résultats de l'indice de genre en Afrique 2019 et écart entre les indices des composantes

	Indice de genre en Afrique (IGA) ^a	Dimension économique	Dimension Sociale	Autonomisation et représentation
	Valeur	Inégalités de genre		
Pays	2019	2009-2019 ^b	2009-2019 ^b	
Algérie	0.364	0.353	1.123	0.122
Angola	0.567	0.700	1.022	0.255
Bénin	0.433	0.728	0.776	0.144
Botswana	0.537	0.886	0.988	0.177
Burkina Faso	0.384	0.623	0.871	0.105
Burundi	0.538	0.527	1.071	0.275
Cabo Verde	0.655	0.706	0.880	0.453
Cameroun	0.459	0.662	0.667	0.219
République centrafricaine	0.381	0.811	0.703	0.097
TChad	0.264	0.185	0.634	0.157
Comores	0.240	0.633	0.943	0.023
Congo	0.410	0.509	1.034	0.130
République démocratique du Congo	0.373	0.613	0.963	0.088
Côte d'Ivoire	0.409	0.746	0.833	0.110

	Indice de genre en Afrique (IGA) ^a	Dimension économique	Dimension Sociale	Autonomisation et représentation
	Valeur	Inégalités de genre		
Pays	2019	2009-2019 ^b	2009-2019 ^b	
Égypte	0.353	0.459	1.008	0.095
Érythrée	0.412	0.476	0.888	0.166
Éthiopie	0.487	0.542	0.863	0.247
Gabon	0.456	0.713	1.013	0.131
Gambie	0.353	0.322	1.037	0.132
Ghana	0.517	0.674	0.984	0.208
Guinée	0.512	0.693	0.719	0.270
Guinée Bissau	0.446	0.631	0.855	0.164
Kenya	0.522	0.703	1.001	0.203
Lesotho	0.776	0.790	1.281	0.463
Libéria	0.506	0.666	0.884	0.220
Libye	0.416	0.450	1.038	0.154
Madagascar	0.630	0.795	1.089	0.289
Malawi	0.524	0.661	0.800	0.273
Mali	0.329	0.473	0.785	0.096
Mauritanie	0.311	0.425	0.966	0.074
Maurice	0.455	0.654	1.223	0.118
Maroc	0.426	0.375	1.108	0.187
Mozambique	0.649	0.640	0.955	0.447
Namibie	0.797	0.792	1.294	0.494
Niger	0.320	0.510	0.548	0.117
Nigéria	0.372	0.627	0.952	0.086
Rwanda	0.761	0.662	1.064	0.626
Sao Tomé-et-Principe	0.494	0.671	0.972	0.184
Sénégal	0.504	0.666	0.863	0.222
Seychelles	0.738	0.832	1.071	0.451
Sierra Leone	0.328	0.437	0.691	0.117
Somalie	0.387	0.472	0.980	0.125
Afrique du Sud	0.768	0.686	1.062	0.621
Soudan	0.316	0.389	1.054	0.077
Eswatini	0.442	0.739	0.689	0.170
Togo	0.401	0.637	1.083	0.094
Tunisie	0.630	0.657	1.205	0.315
Ouganda	0.613	0.663	0.916	0.379
République-Unie de Tanzanie	0.618	0.507	0.965	0.482
Zambie	0.624	0.645	1.072	0.351
Zimbabwe	0.676	0.693	0.986	0.452

Notes

a L'indice est construit sur la base de données fournies principalement par les instituts nationaux de la statistique. Dans certains cas, des estimations provenant de sources de données internationales ont été utilisées ou encore des estimations faites par les auteurs là où les données n'existent pas.

b Ce sont les données les plus récentes dont on dispose pour la période spécifiée.

À propos de cette publication

Pour faire mieux comprendre la dynamique de l'égalité des genres et la manière dont elle affecte le développement de l'Afrique, le Groupe de la Banque africaine de développement et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) publient pour la première fois l'Indice de genre en Afrique. L'indice, qui couvre 51 des 54 pays d'Afrique et rassemble un grand nombre de données, donne un aperçu des écarts économiques, sociaux et de représentation entre les hommes et les femmes.

Les conclusions du rapport donnent aux dirigeants, aux décideurs politiques, aux économistes et à la société civile en Afrique les éléments dont ils ont besoin pour commencer à démanteler les obstacles qui empêchent les femmes de contribuer pleinement au développement du continent. En outre, le rapport met en évidence cinq domaines thématiques où une action concertée peut réellement faire la différence, de sorte que les femmes puissent contribuer davantage au développement de l'Afrique et en bénéficier – des domaines que les pays africains, la Banque et la CEA peuvent facilement intégrer dans les stratégies de développement et les programmes d'investissement nationaux.



GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique